

DÉTENUS CIVILS SAHRAOUI
**Dans les prisons
affreuses
du Makhzen**

P 7

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Lundi 5 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6864 - 23^e année

**CONSEIL
DES MINISTRES**

**ADOPTION DU PROJET
DE LOI DE FINANCES POUR 2027**

L'augmentation des salaires approuvée

LIRE EN PAGE 4



Ph: DR

OPEP+



**L'Algérie
travaille pour
la stabilité
du marché
pétrolier**

P 5

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

**1 660 kg de kif
traité saisis
à Béchar**

P 24

FRANCE



**Le mouvement
des lycéens
violemment
réprimé**

P 17

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSACKER -
BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Un sprint
imprévisible
et très disputé**

P 21

SINISTRES DES INCENDIES DE FORÊT

1 200 milliards d'indemnisations versées

Le président Abdelmadjid Tebboune a parlé, samedi soir, des efforts colossaux déployés par l'État pour indemniser les sinistrés et réparer les dégâts occasionnés par les récents incendies au Centre et à l'Est du pays.

ÉCONOMIE NATIONALE

**Des bonnes perspectives en
termes de PIB et de croissance**

LUTTE CONTRE LA FLAMBÉE DES PRIX

**Des associations prêtes
à l'action**

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

**L'Algérie ne se soumet
à aucune injonction**

PP 2 & 3

L'ÉDITO

Les sujets abordés par le président Tebboune lors de sa rencontre avec la presse nationale diffusée samedi soir, sont tellement nombreux qu'il est impossible de faire autrement que de les lister de manière arbitraire. Il est clair que l'égalité entre tous les citoyens, le logement, les salaires, le pouvoir d'achat et la disponibilité de l'eau potable qui, tous, font partie des fondamentaux de l'État social de notre pays, sont les sujets qui intéressent le plus nos concitoyens. Aux questions des journalistes, les réponses du Président ont été claires, nettes et précises. S'agissant du logement, Tebboune a rappelé qu'il s'était engagé à réaliser 2 millions de logements. Ce nombre est dépassé mais, ce n'est pas une raison pour arrêter le programme. La réalisation de logements suivra la courbe démographique marquée par un million de naissances annuellement. « Pour l'Algérie des 5 millions de martyrs, je n'accepterai pas qu'il reste un seul logement précaire, ni revenir au déficit de logements des années 80 et 90... » a précisé le Président. Concernant la hausse des salaires, il a révélé que le restant

Des réponses et un appel

des hausses intervenues en 2023 et 2024, soit 53%, sera inscrit dans la loi de finances 2027 tout en promettant que l'État protégera le pouvoir d'achat des citoyens et éliminera les « parasites » qui font valser les prix. Pour surmonter le manque de pluviométrie dans notre pays, il est prévu d'autres usines de dessalement d'eau de mer sur le littoral d'Est en Ouest jusqu'à devenir le premier ou le second pays au niveau mondial après l'Arabie saoudite dans ce domaine. Il a également cité des réalisations liées au bien-être des Algériens et au développement de notre économie. Comme par exemple l'autosuffisance des articles scolaires remarquée lors de cette rentrée, ou encore la totalité des matériaux de construction qui sont produits loca-

lement voire même exportés. Ceci dit, le développement ne doit jamais s'arrêter. Ce qui explique l'arrivée en renfort de nos élites établies à l'étranger. À la question : pourquoi maintenant et pas avant ? Le président Tebboune a expliqué qu'il a fallu attendre que les conditions soient mises en adéquation avec leur haut niveau d'expertises. Ils travailleront, la main dans la main, avec nos élites résidentes en Algérie pour développer davantage notre pays. Les objectifs qui étaient éloignés sont aujourd'hui plus près de nous. Le « PIB de 400 milliards de dollars est envisageable à la fin de 2026 ou au cours du premier trimestre de 2027, et il est même possible de dépasser ce chiffre, comme le confirme le Fonds monétaire international » a souligné le Chef de l'État. Il n'a pas résisté à lancer un appel à notre jeunesse en l'exhortant de prendre le relais. Il a cité la génération de l'Émir Abdelkader qui a mis sur pied l'État algérien, les jeunes du 1er novembre 1954 qui ont arraché l'Indépendance et sa génération (celle du président Tebboune) qui a participé à la reconstruction. Les élections communales en cours sont le premier palier que nos jeunes devraient gravir !

Zouhir Mebarki

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE :

« L'Algérie ne se soumet à aucune injonction ou pression »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rappelé que l'Algérie reste attachée à sa souveraineté, sa liberté de décision et ne se soumet à aucune injonction ou pression d'où qu'elles viennent.

Répondant aux questions des journalistes à l'occasion de sa rencontre avec les médias nationaux, il a précisé que l'Algérie, « est respectée dans le monde en tant que véritable acteur en faveur de la promotion de la paix et de la stabilité régionale ». Abordant la relation de l'Algérie avec son environnement régional, il a souligné que la paix et la stabilité ne peuvent être garanties sans un développement qui permettra de stabiliser les populations locales et leur ouvrir des perspectives de vie paisible. Une approche défendue depuis longtemps par l'Algérie, faut-il le souligner. M. Tebboune a souligné le rôle de l'Algérie dans le cadre d'une politique étrangère, « fondée sur le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, l'attachement à la légalité internationale et la primauté du dialogue et des solutions politiques et paisibles ». Concernant la situation au Niger, le président de la République a indiqué que l'Algérie a répondu à une demande d'aide d'un pays frère menacé dans sa stabilité en envoyant un escadron d'avions pour mettre en échec un plan de déstabilisation mis en œuvre par certaines parties. « Le Premier ministre du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, se trouvait en visite en Algérie et était rentré de nuit chez lui avant qu'une tentative de coup d'Etat ne survienne. "Les choses sont claires, c'est une provocation à notre égard...", a fait observer le président de la République. À propos des relations bilatérales avec le Mali, M. Tebboune a déclaré : "dans nos relations avec le Mali, nous sommes beaucoup plus proches l'un de l'autre qu'on ne le pense", précisant que "l'Algérie s'est toujours interdit l'immixtion dans les affaires intérieures de ce pays frère". Répondant à une question relative à la situation au Soudan et au Soudan sud, M. Tebboune a précisé



que l'Algérie fait du respect de la légalité internationale un principe fondateur de ses relations dans le monde. Le président de la République a indiqué que l'Algérie avait aidé ce pays après son indépendance, un geste accueilli favorablement par les Soudanais, avant de s'interroger sur l'utilité de l'indépendance alors que la guerre fait rage. Il a réaffirmé la position constante de l'Algérie, en faveur de la légalité internationale et de la légitimité locale, tout en insistant sur l'impératif de mettre fin aux divisions au Soudan et de cesser d'alimenter la guerre, par des parties étrangères dans ce pays frère.

« NOS FRÈRES SAHRAOIS SONT LES MAÎTRES DE LEUR DESTIN »

Sur la question sahraouie, Tebboune a réitéré l'accueil favorable de l'Algérie à des négociations directes entre le Polisario et le Maroc. "Personne ne peut contraindre le peuple sahraoui à accepter une décision qui le ferait disparaître définitivement de la carte", a-t-il dit, soulignant que "la résolution 2797 des Nations unies et du Conseil de sécurité prévoit une solution acceptable par les deux parties, et que nos frères sahraouis sont les maîtres de leur destin et nous sommes à leurs côtés", a déclaré le président de la République.

C'est une réponse qui est en somme, un barrage devant les vaines tentatives marocaines de faire entériner par ses manœuvres une situation de fait accompli, ert de faire accroire que l'Algérie est

partie dans ce conflit qui dure depuis 1975. Répondant à une question relative à l'escale technique de l'avion du président iranien en Algérie, M. Tebboune a indiqué que "l'Algérie l'accueille, comme elle accueille tout autre président". "C'est ça l'Algérie, fière et souveraine dans sa décision", a-t-il soutenu. Et à propos du passage des navires algériens par le détroit d'Ormuz, objet d'un blocus et d'une vive tension, le président de la République a indiqué que leur circulation était normale. « L'Algérie n'a de problème avec personne », a-t-il fait remarquer, avant de préciser que le passage de ces navires signifie que "l'Algérie partage la vision des grandes puissances en matière de stabilité du marché pétrolier".

Dans ses réponses aux confrères de la presse nationale, M. Tebboune a évoqué les relations de l'Algérie avec plusieurs pays, soulignant que le maintien de relations d'amitié et de partenariat avec la Russie, les Etats-Unis et la Chine n'était pas impossible pour l'Algérie qui ne renoncera pas aux relations d'amitié qui l'unissent à ces pays. Une réponse qui traduit la liberté de l'Algérie de prendre des décisions conformes à ses principes et de tisser des liens de coopération et d'échanges en fonction de ses intérêts. Dans ce cadre, il a affirmé que l'Algérie et la Russie étaient liées par une solide relation d'amitié, bénéfique aux deux pays, se félicitant du développement de cette relation sur le plan économique.

Slimane B.

POLITIQUE NATIONALE

Le dialogue avec les partis concerne les formations au Parlement

Le président de la République tient toujours au dialogue qu'il a initié avec les partis politiques. Relancé sur les perspectives d'une telle initiative avec la nouvelle configuration politique actuelle, il a indiqué, que les discussions concerneraient les formations politiques représentées dans le Parlement national. Interrogé sur le projet de loi relative au Code pénal consacrant la réinstauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs des incendies volontaires, des enlèvements de mineurs et des barons de la drogue, dont le texte a été adopté à l'Assemblée populaire nationale, le Président a rappelé une décision prise pour faire face, dans un premier temps, au grand trafic de la drogue qui menace sérieusement la sécurité de l'Algérie. « L'Algérie est en guerre contre la drogue, la guerre contre les stupéfiants vise à déstabiliser et à affaiblir notre pays. « Des pays appliquent la peine de mort dans les affaires liées aux stupéfiants », a-t-il souligné en réponse aux partis qui rejettent l'application de la peine de mort. L'exécution de la sentence capitale concerne aussi, outre les auteurs des incendies volontaires comme acte criminel, les ravisseurs des enfants comme « crime odieux que personne n'accepte », a martelé le Président. Il a précisé, à ce sujet, que « l'exécution d'une peine capitale intervient après épuisement de toutes les voies de recours ». Concernant les prochaines élections locales, le Président a affirmé que les partis et les organisations de jeunesse doivent comprendre que la gestion locale commence au niveau de la commune et que les communes disposent aujourd'hui de moyens importants après la révision du Code communal. À l'adresse de la jeunesse, il a souligné que « cette génération doit assumer ses responsabilités comme les précédentes », déplorant « une certaine réticence à l'idée de se porter candidat aux élections locales ». De ce fait, il a souhaité « voir de jeunes universitaires à la tête des communes ». Enfin, le chef de l'Etat a dénoncé le comportement arrogant de certains responsables locaux à l'égard du citoyen. « L'époque des caïds, des aghas et des bachaghas est révolue », a-t-il tranché, confiant que cette attitude l'a contraint à mettre fin aux fonctions de plusieurs responsables au niveau local.

F. G.

TRADUIRE LES ENGAGEMENTS EN RÉALISATIONS

L'Afrique veut accélérer le passage à l'acte

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris part hier, à El Alamein en Égypte, à la session d'ouverture de la 8e réunion de coordination de mi-année de l'Union africaine (UA) et des Communautés économiques régionales (CER).

La réunion s'est penchée sur plusieurs questions liées à l'action africaine commune, notamment l'état d'avancement de la mise en œuvre du thème de l'UA pour 2026, consacré à « garantir une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour réaliser les objectifs de l'Agenda 2063 ». Les participants ont également examiné les efforts

visant à renforcer la coordination et la complémentarité entre l'Union africaine et les communautés économiques régionales, à accélérer l'intégration continentale et à donner une nouvelle impulsion à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les discussions ont, en outre, porté sur le renforcement de l'architecture institutionnelle de l'Union africaine et sur les moyens de traduire les orientations continentales en actions et projets concrets au service du développement et de l'intégration de l'Afrique.

L'ACTION AFRICAINE VUE PAR L'ALGÉRIE

La veille de cette réunion, le

discours du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lu samedi à El Alamein par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a mis en avant plusieurs axes liés à l'avenir de l'action africaine et au rôle du NEPAD dans la concrétisation des priorités du continent. Le chef de l'Etat a d'abord insisté sur la nécessité pour l'Afrique de compter sur ses propres capacités et de renforcer l'appropriation africaine de son processus de développement, en s'appuyant sur ses ressources, ses compétences et ses propres visions pour relever les défis du continent. Il a appelé, dans ce cadre, à passer des engagements à des réalisations concrètes, à travers des projets

structurants à impact régional et continental. La question du financement du développement a également occupé une place importante dans son intervention. Tebboune a appelé à une meilleure mobilisation des ressources africaines, à l'orientation de l'épargne et des capitaux du continent vers ses priorités, ainsi qu'au renforcement du rôle des institutions financières africaines. Il a également mis en avant la contribution du secteur privé et le recours à des mécanismes de financement innovants. Un autre axe majeur a porté sur l'intégration africaine et la réalisation de projets communs. Le Président a notamment cité plusieurs projets impliquant l'Algé-

rie, à l'image de la route transsaharienne, de la liaison Tindouf-Zouerate, de la dorsale transsaharienne à fibre optique et du gazoduc transsaharien, présentés comme des instruments destinés à renforcer la connectivité et les échanges entre les pays africains.

Il a également appelé à accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et à renforcer le rôle de l'AUDA-NEPAD, afin d'améliorer la préparation des projets, leur financement et leur suivi et de mieux articuler l'action de l'Agence avec celle de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales.

Sarah O.

SINISTRÉS DES INCENDIES DE L'EST ET DU CENTRE DU PAYS

1 200 milliards d'indemnisations verséeses

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a révélé que près de 1.200 milliards de centimes d'indemnisations ont été effectivement versées aux sinistrés des incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a indiqué que le montant des indemnisations versées aux victimes des derniers incendies « avoisinait 1.200 milliards de centimes ». Revenant sur les circonstances de ces incendies, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que plusieurs d'entre eux étaient « d'origine criminelle ». Il a notamment évoqué des méthodes consistant à « l'allumage de feux à distance » et à la création de foyers d'incendie au moyen de bougies, qualifiant ces actes de « purement criminels ». Le président de la République a également fait état de pratiques qu'il a qualifiées d'« immorales », évoquant notamment l'exploitation de personnes atteintes de troubles mentaux pour déclencher des incendies. « Le moment venu, nous révélerons tout », a-t-il déclara-



Ph : DR

ré. Le président Tebboune a ainsi souligné l'importance des indemnisations accordées aux personnes touchées par les incendies, précisant que près de 1.200 milliards de centimes avaient déjà été effectivement versés aux sinistrés. Il a, dans le même contexte, salué les efforts des éléments de la Protection civile mobilisés dans la lutte contre les incendies, rendant hommage à leur engagement et aux risques auxquels ils sont exposés lors de leurs interventions.

REVALORISATION DES SALAIRES ET RENFORCEMENT DE LA PROTECTION CIVILE

Abdelmadjid Tebboune a rappelé sa décision de revaloriser les salaires des agents de la Protection civile, en

fonction de la nature de leur travail et selon les catégories. « Tout ce que je peux faire pour ce corps demeure insuffisant au regard de ce qu'il accomplit », a-t-il souligné. Il a également annoncé un renforcement des effectifs de la Protection civile, indiquant que la Direction générale avait été autorisée à recruter davantage d'agents. Une mesure qui s'est concrétisée par l'annonce d'un concours pour le recrutement de 3.660 agents de la Protection civile, au titre de l'année 2026, au profit des différentes directions de wilaya. Sur le plan matériel, le président de la République a par ailleurs annoncé l'acquisition prochaine de 4 à 5 avions spécialisés dans la lutte contre les incendies, afin de renforcer les capacités d'intervention face aux feux.

HOMMAGE AUX VICTIMES DES INCENDIES

Le président de la République a également rendu hommage aux victimes des catastrophes naturelles ayant frappé le pays ces dernières années, notamment aux membres de l'Armée nationale populaire (ANP) morts lors des incendies de l'été 2021.

Il a rappelé que 80 militaires avaient péri lors de ces incendies, sur un bilan total de 190 décès enregistrés à cette période. Abdelmadjid Tebboune a également évoqué le sacrifice d'un policier décédé après avoir accompli un acte héroïque pour sauver des membres d'une famille encerclée par les flammes dans la wilaya de Jijel.

Ania N.

LUTTE CONTRE LA FLAMBÉE DES PRIX L'UGCAA et El-Aman prêtes à accompagner les mesures des pouvoirs publics

Dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à maîtriser les prix et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, une priorité réaffirmée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les organisations de commerçants et de défense des consommateurs multiplient les propositions pour accompagner les mesures prises par l'État.

Le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Badrissi, a ainsi annoncé la disponibilité de l'organisation et des opérateurs à accompagner les mesures du ministère du Commerce, notamment à travers la mise en place d'un mécanisme de vente directe de la pomme de terre à un prix ne dépassant pas 80/90 DA kg. Cette opération devrait cibler les marchés de proximité, les zones à forte densité de population ainsi que les points connaissant des pénuries ou des hausses importantes des prix. Selon Badrissi, l'initiative pourrait être étendue à d'autres fruits et légumes. De son côté, El-Aman, l'Association nationale pour la protection du consommateur a souligné que la maîtrise des prix ne doit pas se limiter au contrôle du prix final, mais doit également porter sur les circuits de distribution et les mécanismes de formation des prix. L'association plaide pour davantage de transparence, la numérisation des circuits commerciaux et la mise en place de réseaux de distribution plus structurés et traçables. Elle a appelé ainsi à l'ouverture d'une enquête nationale sur la formation des prix des produits de large consommation, face aux hausses enregistrées ces dernières semaines. Demandant notamment de suivre l'évolution des prix depuis le producteur ou l'importateur jusqu'au consommateur, en examinant les marges appliquées à chaque étape, le rôle des intermédiaires, les stocks, ainsi que l'impact des difficultés d'approvisionnement et de la spéculation. Elle souhaite également que les résultats de cette enquête soient rendus publics.

Sarah O.

PIB À 400 MILLIARDS USD, CROISSANCE À PLUS DE 4 %, INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS, RÉSERVES DE CHANGE STABLES...

De bonnes perspectives économiques

De bonnes perspectives s'offrent à l'Algérie, au plan économique, avec un PIB de 400 milliards de dollars envisageable à la fin de 2026 ou au cours du premier trimestre de 2027, a fait savoir le président Abdelmadjid Tebboune, lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales. Il est même possible de dépasser ce chiffre, comme le confirme le Fonds monétaire international (FMI), a-t-il précisé en expliquant que les performances économiques de l'Algérie au cours des dernières années, et la dynamique de l'investissement, qui se concrétise à travers des milliers de projets à l'échelle nationale ainsi que par la valorisation du potentiel de plusieurs secteurs, le permettent. À ce propos, le président Tebboune a affirmé que le taux de croissance de l'économie nationale dépasse 4,01 %, supérieur à celui enregistré dans certains pays européens et méditerranéens. Le chef de l'État n'a pas manqué de faire

remarquer que les prévisions des institutions financières internationales concernant l'économie algérienne demeuraient imprécises, celles-ci ne disposant pas, selon lui, de l'ensemble des données et indicateurs relatifs à la situation économique du pays. Le président de la République a évoqué les grands projets structurants qui ont vocation à contribuer au renforcement du tissu industriel national, conformément à la forte volonté de diversifier les exportations hors hydrocarbures. C'est ce qui explique le long propos du président Tebboune consacré aux filières appelées à porter le segment hors-hydrocarbures c'est-à-dire les mines (phosphate, fer, zinc), la sidérurgie, et autres grands projets, comme les infrastructures ferroviaires. Les hydrocarbures conserveront leur importance, notamment à la lumière de la poursuite des opérations de prospection et d'exploration pétrolières et des efforts visant à attirer de "grandes" compagnies internationales, a fait observer le président Tebboune. Mais, les efforts engagés par l'État

visent à accroître les revenus hors hydrocarbures pour renforcer la solidité de l'économie nationale. La diversification économique est indispensable à la souveraineté nationale, car elle permet d'échapper à la dépendance du marché mondial des hydrocarbures très fluctuant, voire imprévisible. Il est significatif que le président Tebboune ait souligné l'importance des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) à travers l'ensemble du territoire national, car ces projets contribueront à renforcer la production, à créer des emplois et à générer des recettes en devises. Abordant la question des réserves de change, le président Tebboune a assuré que leur niveau devrait rester élevé à l'horizon 2031, parallèlement aux efforts engagés pour réduire la facture des importations. Le président de la République a notamment cité le secteur des fournitures scolaires, rappelant que l'Algérie importait par le passé une grande partie de ses besoins à l'approche de

chaque rentrée scolaire. Une situation qui, selon lui, illustre les changements opérés en matière de production nationale et de réduction de la dépendance aux importations. La préoccupation centrale reste la préservation de la souveraineté nationale et de l'indépendance de décision, d'où le rejet de l'endettement extérieur surtout quand il est créé par des prêts accordés par les institutions financières internationales et banques occidentales qui ont déjà causé des dégâts considérables à l'économie nationale, dont le pays se relève difficilement à ce jour encore. Les importations injustifiées souvent accompagnées de surfacturation sont des sources de pertes de devises pour le pays. Il reste à assurer le point de non-retour dans le processus du développement global. Comment ? "L'État qui aspire à devenir un État développé est celui qui dispose de stratégies de développement à travers l'élaboration de programmes à l'horizon 2030 et 2050", a affirmé le président Tebboune.

M'hamed Rebah

**CONSEIL
DES MINISTRES**

ADOPTION DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2027

L'augmentation des salaires approuvée

Le Conseil des ministres, réuni hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adopté le projet de loi de finances (PLF) 2027, qui prévoit l'incorporation des augmentations des salaires.

Les dossiers examinés à l'ordre du jour de cette réunion étaient : le projet de loi de finances 2027, des exposés portant sur l'accord de financement par la Banque africaine de développement de la réalisation du tronçon de la ligne ferroviaire El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, le projet de réalisation de la gare de la section Moulay Lahcen-Tamanrasset sur la ligne ferroviaire El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, le bilan de la récolte céréalière de la campagne 2026, ainsi que le bilan de la mise en œuvre des résolutions des travaux des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad. La réunion a été débütée par le traditionnel bilan de l'activité du gouvernement présenté par le Premier ministre, selon un communiqué de la Présidence. Ensuite, détaille la même source, le président de la République a donné un certain nombre d'instructions et d'orientations.

À commencer par le PLF-2027 comme dossier à propos duquel le Président a ordonné d'inclure les augmentations de salaires, conformément à son enga-



Ph : DR

gement devant les Algériennes et les Algériens, dans le projet de budget de l'État de l'exercice prochain. Il a également ordonné d'exclure toute taxe touchant au pouvoir d'achat des citoyens, que ce soit pour les moyens ou les petits revenus. Après quoi, le PLF-2027 a été adopté. Deuxièmement, concernant le bilan de mise en œuvre des conclusions des travaux des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad, le Président a salué les relations excellentes entre l'Algérie, le Niger et le Tchad, et ce malgré les tentatives de perturber ces relations à tous les niveaux. Il a, à ce sujet, ordonné un suivi rigoureux de tous les projets prévus au Niger et au Tchad et de faciliter toutes les transactions, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'éducation, de la santé et des télécommunications. Il a aussi ordonné au Premier ministre de se coordonner et de se concerter avec ses homologues nigérien et tchadien pour maintenir un

rythme d'efficacité permettant de réaliser des progrès tangibles.

LA BAD FINANCE LA LIGNE FERROVIAIRE EL MENIAA – TAMANRASSET

Troisièmement, le Président a donné instruction pour le lancement immédiat des projets ferroviaires concernant les tronçons Laghouat – Ghardaïa – El Meniaa – In Salah – Tamanrasset, considérant ces projets comme une priorité absolue dans le secteur des travaux publics, avec une accélération globale des opérations de réalisation. Il a insisté sur la nécessité de livrer cette ligne dans son intégralité d'ici fin 2028, un projet ferroviaire grâce auquel « les Algériens pourront effectivement voyager par train du nord vers le grand sud, jusqu'à Tamanrasset », a-t-on souligné.

UN CONSEIL DES MINISTRES DÉDIÉ AU SECTEUR AGRICOLE

Quatrièmement, et suite à l'approbation de l'agrément

du financement du projet de voie ferrée par la BAD, dans son tronçon allant d'El Meniaa à Tamanrasset, le Président a chargé le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base de transmettre ses remerciements et ses encouragements aux travailleurs, techniciens et ingénieurs du secteur, qualifiant la performance réalisée actuellement d'« héroïque » à tous les niveaux, et disant qu'ils sont sur le point de « réaliser le rêve des Algériens », resté inaccessible à plusieurs générations depuis l'indépendance.

Avant la clôture des travaux de cette réunion, un décret présidentiel portant sur la charte de l'initiative « Middle East Green » adoptée à Riyad a été approuvé, de même que le Président a demandé au ministre de l'Agriculture et au secrétaire général du Gouvernement de préparer une réunion du Conseil des ministres consacrée spécialement au secteur de l'agriculture.

Farid Guellil

RECRUTEMENT DES ADMINISTRATEURS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Plus de 300 000 candidats pour 26 209 postes

Le ministère de l'Éducation nationale a entamé la correction des copies de plus de 300.000 candidats ayant participé au concours national de recrutement externe dans sept corps administratifs, organisé sur la base d'épreuves écrites au titre de l'année 2026. Les centres de correction répartis à travers le territoire national ont été ouverts vendredi 2 octobre, conformément aux instructions du ministère.

L'opération, supervisée par des équipes spécialisées relevant de l'Office national des examens et concours (ONEC), doit s'étaler sur une durée maximale de dix jours, soit jusqu'au 12 octobre. Des commissions de correction composées d'inspecteurs expérimentés dans différentes spécialités ont été mobilisées pour cette opération. Chaque copie fera l'objet d'une correction approfondie, dans le strict respect de critères et de règles destinés à garantir aux candidats une évaluation équitable et à préserver leur droit à l'intégralité des points obtenus. Afin de respecter les délais fixés, les correcteurs ont été mobilisés également durant le week-end, notamment les week-ends, pour permettre l'achèvement de l'opération dans les meilleures conditions.

À l'issue de cette première étape, une liste préliminaire des candidats admis à passer l'épreuve orale sera établie. Elle sera suivie d'une phase de vérification et de contrôle des notes avant l'annonce officielle des résultats. Le concours, organisé le 26 septembre dernier, concernait sept corps administratifs : conseiller analyste en orientation et conseil scolaire et professionnel, éducateur spécialisé en soutien pédagogique, surveillant de l'éducation, attaché principal de laboratoire, conseiller en nutrition scolaire, intendant et sous-intendant. Les candidats ont passé deux épreuves écrites, programmées durant les séances du matin et de l'après-midi, pour briguer les 26.209 postes financiers ouverts dans le cadre de ce concours.

Ania N.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENSEIGNANT

En l'honneur des transmetteurs du savoir

Le monde célèbre, le 5 octobre de chaque année, la Journée mondiale de l'enseignant, une occasion de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui œuvrent quotidiennement à l'éducation et à la formation des générations futures. Cette journée constitue également un moment pour mettre en lumière le rôle central de l'enseignant dans le développement des compétences, la transmission des connaissances et l'accompagnement des élèves tout au long de leur parcours scolaire. Instituée par l'UNESCO en 1994, la Journée mondiale de l'enseignant commémore la signature, le 5 octobre 1966, de la Recommandation de l'OIT et de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant. Ce texte constitue une référence internationale en matière de statut, de droits et de responsabilités des enseignants ainsi que de leurs conditions de travail. À cette occasion, cette journée permet de rappeler l'importance de valoriser le métier d'enseignant et de renforcer les conditions nécessaires à l'exercice de cette profession, au cœur du système éducatif. En Algérie, la célébration de cette journée intervient alors que le secteur de l'Éducation nationale poursuit ses efforts en matière d'amélioration de l'enseignement et d'accompagnement des personnels éducatifs, dans le cadre de la rentrée scolaire 2026-2027.

A. N.

SAËDAOUI MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE :

« Le recrutement d'enseignants d'EPS s'ouvre à d'autres wilayas »

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé, à Alger, l'ouverture du recrutement de candidats issus d'autres wilayas dans la spécialité de l'éducation physique et sportive, au niveau des wilayas enregistrant encore un déficit dans cette discipline. Cette annonce intervient dans le cadre d'une conférence nationale en visioconférence avec les directeurs de l'éducation et les directeurs délégués, consacrée notamment à l'encadrement pédagogique et à la poursuite des opérations visant à résorber les déficits en personnel enseignant. À cette occasion, le ministre a pris connaissance des exposés présentés par les direc-

teurs de l'éducation sur l'état d'avancement des opérations de comblement des postes vacants, après l'installation des lauréats du concours de recrutement. Il a insisté sur « la nécessité de respecter strictement les lois et règlements en vigueur et de ne pas se laisser influencer par les contenus diffusés sur les réseaux sociaux ». Concernant les préoccupations soulevées par certaines directions de l'éducation, Saâdaoui a appelé à l'application rigoureuse des dispositions légales relatives aux listes de réserve. Il a précisé que les situations de vacances ne relevant pas des cas prévus par l'instruction n° 01 peuvent, le cas échéant, être prises en charge par un

recrutement temporaire contractuel, non susceptible d'intégration et sur une base volontaire. Il a également donné des instructions pour accélérer la finalisation des plans de gestion et respecter les délais impartis, tout en renforçant la coordination entre les directions de l'éducation et les structures centrales concernées. La rencontre a, par ailleurs, porté sur la nécessité d'assurer une application uniforme et fluide du règlement intérieur des établissements éducatifs, considéré comme un outil pédagogique et organisationnel contribuant à garantir un environnement scolaire stable et à renforcer la communication au sein de la communauté éducative.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur « la nécessité de permettre aux parents d'élèves de prendre connaissance du règlement intérieur et d'en obtenir une copie, sous format papier ou électronique », appelant également au renforcement des campagnes d'information et de sensibilisation sur son contenu. Saâdaoui a, en outre, salué « les efforts déployés à l'échelle nationale pour assurer une rentrée scolaire sereine et efficace », grâce à l'engagement collectif de la communauté éducative, appelant à privilégier une approche pédagogique dans le traitement des manquements constatés au sein des établissements.

L. Zeggane

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

L'ANPP donne aux fabricants 72 h pour mettre à jour leurs données

Par note, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a donné 72 h, aux établissements pharmaceutiques de fabrication en Algérie, à compter du 21 septembre 2026, date de publication de la note, pour effectuer une opération obligatoire de mise à jour et de fiabilisation des données sur la plateforme « État déclaratif ».



Il s'agit de compléter tous les champs obligatoires de la déclaration ; la mise à jour des statuts de leurs produits et des dernières dates de libération des produits et des motifs d'arrêt de production ou de non libération du produit au-delà des 18 mois réglementaires suivant l'obtention de la décision d'enregistrement. Ces motifs doivent être détaillés, précis et pertinents, avertit la note qui ajoute qu'à l'expiration de ce délai, les déclarations figurant sur la plateforme seront considérées comme correctes, à jour et exploitables pour la mise en œuvre des actions réglementaires qui s'imposent conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. L'ANPP, qui a été renforcée en moyens humains et matériels, a pour missions principales : enregistrement des produits pharmaceutiques et octroi de la décision d'enregistrement, de son renouvellement, de sa sus-

pension, de son retrait, de sa cession et de son transfert, après avis de la commission d'enregistrement des produits pharmaceutiques ; homologation des dispositifs médicaux et l'octroi de la décision d'homologation, de son renouvellement, de sa suspension, de son retrait, de sa cession et de son transfert, après avis de la commission d'homologation des dispositifs médicaux ; contrôle de la qualité et de l'expertise des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux et la tenue des substances étalons et des produits de référence à l'échelle nationale ; missions d'audits et d'inspections sur sites réalisées par des inspecteurs relevant de l'agence et portant, notamment, sur le contrôle de l'application des règles de bonnes pratiques pharmaceutiques et les normes des dispositifs médicaux, conformément à la législation et à la réglementa-

tion en vigueur. Récemment, en juin dernier, dans le cadre de ses efforts d'organisation du marché du médicament et de renforcement de la transparence et de la conformité aux lois régissant le secteur, l'ANPP a pris une série de mesures réglementaires dont celle qui impose notamment aux opérateurs de justifier le règlement de leurs créances financières et de leurs taxes comme condition préalable à l'obtention de l'attestation de situation fiscale apurée. Ces mesures s'inscrivent dans un dispositif de contrôle rigoureux et global visant à organiser le marché de l'industrie pharmaceutique et à encadrer les dispositifs juridiques régissant le secteur, afin de faire face à tout problème susceptible d'affecter le processus d'approvisionnement en différents produits pharmaceutiques sur le marché national. D'autre part, des facilitations au profit des opérateurs du

secteur concernant l'enregistrement des produits pharmaceutiques prêts à l'emploi, qu'ils soient fabriqués localement, importés ou destinés à l'exportation, avaient été annoncées par le ministère de l'Industrie pharmaceutique. Ainsi, le dossier d'enregistrement est soumis une seule fois au comité compétent relevant de l'ANPP. Si le comité émet un avis avec des réserves, l'enregistrement demeure suspendu jusqu'à la levée de toutes les réserves par l'établissement pharmaceutique concerné. La décision d'enregistrement est délivrée ensuite sans qu'il soit nécessaire de soumettre à nouveau le dossier au comité. Cette décision vise à faciliter les procédures en vigueur au niveau de l'ANPP pour la délivrance des décisions d'enregistrement, tout en respectant les cadres juridiques et réglementaires en vigueur, en application des instructions du ministre du secteur, Ouacim Kouidri. Pour rappel, lors de la treizième session de la Commission intergouvernementale algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, tenue le 26 juin 2026 à Moscou (Russie), dans le cadre de la coopération algéro-russe dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, l'ANPP a signé un memorandum d'entente avec l'Institut d'État russe des médicaments et des bonnes pratiques visant à renforcer la coopération entre les deux pays.

M. R.

FORMATION PROFESSIONNELLE

23 nouvelles spécialités et 25 laboratoires techniques

Le coup d'envoi officiel de la rentrée de la formation professionnelle a été donné, hier, à partir de Tipasa, par la ministre du secteur, Nacima Arhab. Plus de 400 000 stagiaires sont concernés par cette session d'octobre 2026 qui voit l'introduction de 23 nouvelles spécialités couvrant différents secteurs, tels que les nouvelles technologies et les énergies renouvelables. Intervenant, hier dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le chargé d'étude et de synthèse au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels Abderrahmane Mezghrani a rappelé que l'un des objectifs primordiaux de sa tutelle est de répondre aux besoins du marché en termes de compétences et de qualité et tenter de les satisfaire. Le ministère de la Formation œuvre également à répondre présent aux différents projets structurants que connaît le pays, a ajouté l'intervenant. Pour cette session, Mezghrani a annoncé le lancement des programmes de formation dans le secteur automobile en partenariat avec des entreprises expertes dans le domaine. Il a indiqué également que le nombre de nouvelles spécialités est appelé à évoluer. « Avec le nouveau référentiel des formations des compétences, nous avons la possibilité de lancer de nouvelles formations même pendant l'année scolaire. Ce chiffre n'est pas forcément fixe, il est amené à augmenter tout au long de l'année 2026-2027 », a-t-il fait savoir. Autre nouveauté cette année, il y aura la création prochaine de 25 laboratoires techniques répartis à travers l'ensemble du territoire national. Selon l'invité de la Chaîne 3, ces laboratoires, appelés « Make It Lab », seront équipés de tout le matériel requis pour permettre aux jeunes de prototyper leurs idées afin de les incuber et les réaliser par la suite. « C'est un espace où les stagiaires vont avoir tous les outils nécessaires, comme une imprimante 3D par exemple, pour confectionner leur prototype, l'imprimer et ensuite le tester », a-t-il expliqué. Interrogé sur le mode et modalité d'inscription des nouveaux stagiaires, Mezghrani a rappelé que les inscriptions se font exclusivement en ligne, via la plateforme takwin.dz. Il a indiqué aussi que, grâce à la collaboration entre son secteur, le ministère de l'Éducation nationale et le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), cette inscription 100% digitale permet un gain de temps et évite la paperasse administrative. « Pour certaines catégories, nous avons complètement banni le papier et il n'y a plus de justificatif de scolarité ou de certificat de scolarité, car tout est interconnecté. Cela explique également le chiffre important des nouveaux inscrits », s'est-il félicité.

Ania N.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE AFRICAINE

Arkab réaffirme le soutien de l'Algérie à l'APPO

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, le secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), Farid Ghezali, en visite de travail en Algérie à l'occasion de sa participation à la 14e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène pour l'Afrique et le bassin méditerranéen « NAPEC 2026 », a indiqué un communiqué du ministère. Les entretiens ont porté sur les évolutions des marchés énergétiques internationaux et les perspectives du partenariat africain à la lumière des mutations que connaît le secteur mondial de l'énergie. Ils ont abordé aussi les aspects organisationnels, la feuille de route et le programme de travail de l'organisation pour les années à venir, ainsi que les derniers développements concernant le dossier de la Banque africaine de l'énergie et son rôle escompté dans la facilitation, le renforcement et le financement du développement des industries pétrolières, gazières et énergétiques sur le continent africain. Dans ce contexte, Arkab a réitéré le soutien indéfectible de l'Algérie aux objectifs de l'APPO et à ses initiatives visant à permettre au continent de valoriser ses ressources naturelles de manière efficace et équitable. Il a également rappelé le sou-

tien de l'Algérie aux mécanismes de financement conjoint des projets d'infrastructures énergétiques et au renforcement du contenu local dans les industries pétrolières et gazières africaines, contribuant ainsi au soutien de l'intégration économique et à la réalisation du développement durable. De son côté, Farid Ghezali a exprimé ses vifs remerciements et sa profonde gratitude à l'Algérie pour son soutien constant aux objectifs de

l'organisation, saluant son rôle dans la formation, le développement des ressources humaines, ainsi que dans la promotion de la recherche et de l'innovation dans le secteur des hydrocarbures. Il a également souligné « l'importance du pétrole et du gaz pour soutenir le développement en Afrique, consolider sa souveraineté énergétique et impulser la dynamique d'industrialisation et d'intégration continentale ».

L. Zeggane

OPEP +

L'Algérie travaille pour la stabilité du marché pétrolier

L'Algérie a réaffirmé, aux côtés de six autres pays de l'Alliance Opep+, son engagement en faveur de la stabilité et de l'équilibre du marché pétrolier mondial, à l'issue des réunions ministérielles consacrées au suivi de la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre de la Déclaration de coopération. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a participé hier, par visioconférence, à la réunion de coordination des sept pays de l'Opep+ ayant procédé à des ajustements volontaires de leur production. La réunion a regroupé, outre l'Algérie, l'Arabie saoudite, la Russie, l'Irak, le Koweït, le Kazakhstan et Oman. À l'issue des discussions, et à la lumière des dernières évolutions du marché pétrolier international, les participants ont convenu de maintenir sans modification les niveaux globaux de production des sept pays pour le mois de novembre prochain. Le niveau de produc-

tion de l'Algérie restera ainsi fixé à 1,007 million de barils par jour durant ce mois. Mohamed Arkab a également pris part aux travaux de la 68e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), regroupant des représentants de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Koweït, du Nigeria, du Venezuela, du Kazakhstan et de la Russie. Les travaux du Comité ont porté sur l'évaluation du niveau de conformité des pays participants à leurs engagements en matière d'ajustements volontaires de la production durant les mois de juillet et août 2026. Le Comité a relevé les efforts consentis par les pays participants pour assurer la mise en œuvre de leurs engagements, tout en réaffirmant que le respect strict et durable des décisions collectives constitue un élément essentiel de la coopération au sein de l'Opep+ et contribue directement à soutenir la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier mondial.

Sarah O.

CÉRÉALES

SAMPO passe à l'ère des moissonneuses intelligentes

L'Entreprise nationale de production de matériel agricole (SAMPO), implantée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, s'apprête à franchir une nouvelle étape dans la modernisation de ses équipements, avec le développement de moissonneuses-batteuses intégrant l'intelligence artificielle.

Ces nouvelles machines devraient être commercialisées dès l'année prochaine, dans le cadre du partenariat avec la Finlande. L'industrie nationale du matériel agricole s'oriente vers une nouvelle génération d'équipements intelligents.

L'Entreprise nationale de production de matériel agricole « SAMPO », basée à Sidi Bel-Abbès, travaille actuellement sur un projet de fabrication de moissonneuses-batteuses équipées de technologies d'intelligence artificielle, dont la commercialisation est prévue à partir de 2027, selon un responsable du département de la production de l'entreprise.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie visant à moderniser la gamme de machines agricoles produites localement et à l'adapter aux nouvelles exigences du secteur, notamment en matière de récolte des cultures stratégiques.

Dans le cadre de son partenariat avec la Finlande, l'entreprise entend ainsi intégrer des technologies avancées afin d'améliorer les performances de ses équipements et de répondre aux besoins des agriculteurs. Une feuille de route a été élaborée à cet effet. Dans un premier temps, SAMPO prévoit de produire, avant la fin de l'année en cours, 20 moissonneuses-batteuses dotées d'une cabine de conduite automatique.

Cette première étape ouvrira la voie à la fabrication, dès l'année prochaine, d'une nouvelle gamme de machines intégrant l'intelligence artificielle. Grâce à ces technologies, les futures moissonneuses-batteuses pourront effectuer leurs opérations de manière plus précise et faciliter le travail des conducteurs. L'objectif est également de réduire les pertes de céréales enregistrées au cours des opérations de récolte. Ces équipements devraient être disponibles sur le



PH. DR

marché national avant le lancement de la prochaine campagne moissons-battage, afin de permettre aux agriculteurs de bénéficier de meilleures conditions de récolte.

RÉDUIRE LES PERTES

La réduction des pertes de production constitue, en effet, l'un des principaux objectifs de cette modernisation. Selon les données avancées par l'entreprise, les pertes annuelles de céréales durant les opérations de récolte sont estimées entre 15 et 30 %.

Un taux qui représente un manque à gagner important et souligne la nécessité d'améliorer les techniques de récolte ainsi que la maîtrise des équipements agricoles.

Dans cette perspective, SAMPO avait organisé, au cours de la campagne agricole 2025-2026, des sessions de formation au profit de 100 conducteurs de moissonneuses-batteuses venus de différentes régions du pays. Ces formations ont porté notamment sur la conduite et la maintenance des machines, avec pour objectif de limiter les pertes de récoltes et d'améliorer le rendement à l'hectare.

Des sessions similaires devraient être organisées prochainement pour accompagner la mise en service de la nouvelle génération de moissonneuses-batteuses et permettre aux conducteurs de maîtriser les fonctionnalités de ces équipements de pointe.

UN TAUX D'INTÉGRATION DE 77 % EN VUE

Au-delà de la modernisation technologique, SAMPO mise également sur le renforcement de l'intégration nationale dans la fabrication de ses équipements. Employant près de 300 travailleurs, l'entreprise dispose de capacités de production pouvant atteindre 1 000 moissonneuses-batteuses par an, avec un taux d'intégration locale de 70 %.

Elle ambitionne de porter ce taux à 77 % d'ici à la fin de l'année en cours, confirmant ainsi sa volonté de renforcer la production nationale et de réduire le recours aux composants importés. Selon les informations communiquées, les matériaux utilisés dans la fabrication des machines sont d'origine algérienne, depuis les matières premières jusqu'aux différentes étapes de transformation.

Les opérations de découpage, de pliage, de soudage et de traitement des surfaces par peinture sont ainsi réalisées au niveau de l'usine, à l'aide d'équipements et de procédés technologiques répondant aux standards internationaux. À travers ces investissements et le développement de nouvelles technologies, SAMPO entend consolider ses capacités industrielles, tout en contribuant à la modernisation du parc national de matériel agricole et à l'amélioration des conditions de récolte des céréales.

M. Seghilani

STARTUP

L'innovation s'impose comme levier de transformation de l'industrie

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a insisté sur la nécessité de généraliser le recours à l'innovation ouverte dans le secteur productif, en appelant à renforcer les synergies entre les grandes entreprises, les universités, les start-up, les micro-entreprises et les auto-entrepreneurs. Le ministre s'exprimait à l'occasion de l'ouverture, jeudi à Béjaïa, du forum consacré aux « solutions innovantes dans le domaine de l'industrie », organisé par l'incubateur « Xam Business Hub » sous l'égide de son département ministériel. La rencontre a été marquée par plusieurs présentations consacrées notamment à l'innovation ouverte et aux solutions de cloud souverain destinées au secteur industriel. Une session de discussion a également réuni différents partenaires industriels afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération et de développer des solutions innovantes répondant aux besoins du tissu industriel national. Dans ce cadre, l'initiative « De l'idée à la concrétisation industrielle » a été lancée. Elle vise à accompagner les porteurs d'idées et de projets innovants et à favoriser leur transformation en solutions et produits susceptibles d'être concrétisés à l'échelle industrielle. OneCloud, une infrastructure numérique développée par des compétences algériennes. À Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, Nouredine Ouadah a également procédé à l'inauguration du data center de la start-up algérienne OneCloud, spécialisée dans les solutions cloud destinées aux entreprises. À cette occasion, le ministre a souligné que la réalisation de cette infrastructure constituait l'un des résultats de l'initiative « Chabab, Fikra » (« Jeune, une idée »), mettant en avant la nécessité pour les initiatives innovantes de produire un « impact réel sur le terrain ». Présenté comme une infrastructure développée par des ingénieurs et des compétences algériennes, le data center de OneCloud s'inscrit dans le développement de solutions de cloud souverain. Le projet témoigne également, selon le ministre, de la capacité des start-up nationales à investir dans des infrastructures stratégiques pour l'économie numérique. La visite a également été marquée par la signature de plusieurs conventions entre OneCloud, l'accélérateur public Algeria Venture et plusieurs opérateurs économiques. S'exprimant à l'issue de sa visite, Nouredine Ouadah a estimé que le data center de OneCloud contribuait au processus de transformation numérique en Algérie, qui, selon lui, « a franchi de grandes étapes ». Il a également salué le rôle des opérateurs économiques privés et des start-up dans le développement de la numérisation.

M.S.

SAMSUNG ALGÉRIE FORME AUX TECHNOLOGIES D'AVENIR

420 heures pour 50 étudiants

Samsung Electronics Algérie et l'École nationale supérieure d'informatique (ESI) ont lancé, à Alger, l'édition 2026 du Samsung Innovation Campus (SIC), en présence de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, S.E. Min Kyung-tae. Cette édition réunit 50 étudiants autour d'un parcours intensif de 420 heures consacrées notamment à l'intelligence artificielle (IA), avec l'introduction, cette année, d'un module dédié à l'IA générative. Cette nouvelle édition entend renforcer les compétences des jeunes talents algériens dans les techno-

logies émergentes, en réponse aux besoins croissants du marché du travail. Le programme comprend notamment des enseignements en data science, machine learning, deep learning et traitement automatique du langage naturel (NLP), auxquels s'ajoute désormais un module de 40 heures consacré à l'intelligence artificielle générative. Une place importante sera également accordée à la pratique à travers les « Capstone Projects », permettant aux étudiants de mettre en application leurs connaissances sur des problématiques concrètes. Ils seront ainsi amenés

à concevoir leurs propres solutions et à présenter leurs réalisations devant un jury composé de représentants des milieux académique et professionnel. Pour Abdelkrim Chebieb, enseignant-chercheur et directeur adjoint chargé des systèmes d'information, de la communication et des relations extérieures à l'ESI, la participation des étudiants à cette édition constitue « une réelle opportunité pour mettre en pratique leur formation académique à travers une expérience fortement enrichissante ». Il a également souligné que le programme leur permettra d'appro-

fondir leurs connaissances en IA générative et en data science, tout en développant leur capacité à mobiliser ces acquis face à des défis concrets. Au-delà des compétences techniques, le programme vise également à développer, chez les participants, des capacités d'analyse, de résolution de problèmes et de travail en équipe, autant de compétences recherchées dans les environnements professionnels liés au numérique. Il y a lieu de souligner, par ailleurs, que l'édition 2026 marque également une nouvelle étape dans le développement du Samsung Innovation

Campus en Algérie, avec un accompagnement institutionnel renforcé. Le programme bénéficie notamment du soutien de l'ambassade de la Corée du Sud en Algérie, aux côtés de Samsung Electronics Algérie et de l'ESI. Cette implication traduit, selon les organisateurs, l'importance accordée à la coopération entre les secteurs académique, technologique et institutionnel dans l'accompagnement des transformations numériques et le développement des compétences dans les technologies d'avenir.

M. S.

DÉTENUS CIVILS SAHRAOIS

Dans les prisons affreuses du Makhzen

Le détenu civil sahraoui Khatri Dada, incarcéré à la prison d'Asfi, au Maroc, a décidé d'entamer une grève de la faim de 48 heures à partir d'aujourd'hui, pour protester contre les conditions de détention et les restrictions auxquelles il serait soumis, tout en exprimant sa solidarité avec ses compagnons du groupe de Gdeim Izik, en grève de la faim depuis le 23 septembre, selon sa famille.



D'après ses proches, Khatri Dada aurait adressé plusieurs demandes aux autorités pénitentiaires marocaines afin d'être transféré vers la ville occupée de Smara, sans obtenir de réponse favorable. Sa famille affirme que, si les autorités pénitentiaires marocaines maintiennent leur position et ne répondent pas à ses revendications, il pourrait entamer prochainement une grève de la faim ouverte. La Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines suit, pour sa part, la situation avec inquiétude et demande une intervention afin de répondre aux revendications des détenus. Elle tient également l'administration

pénitentiaire marocaine pour responsable de leur sécurité, selon les éléments rapportés par la SPS.

LA SANTÉ DES GRÉVISTES SE DÉGRADE

Cette mobilisation intervient alors que plusieurs détenus sahraouis du groupe de Gdeim Izik observent, selon leurs familles et les organisations sahraouies de défense des prisonniers, une grève de la faim ouverte depuis douze jours. Les familles de Mohamed Bachir Bouteniza, détenu à la prison centrale de Kénitra, et d'Abdallah Abbah, incarcéré à la prison de Tiflet 2, affirment ne pas avoir pu leur rendre visite et ne plus avoir

reçu de leurs nouvelles depuis le début de leur grève. Elles disent ainsi ignorer leur état de santé. Deux autres détenus, Ahmed Sebai et El-Houssein Zaoui, souffrant respectivement d'une maladie cardiaque chronique et d'un asthme chronique, auraient été placés à l'isolement à la prison centrale de Kénitra. Selon les mêmes sources, ils seraient privés de leurs effets personnels, de télévision, de promenade ainsi que de l'accès au téléphone de la prison.

LE JOURNALISTE HASSAN DAHI PLACÉ À L'ISOLEMENT

Le détenu et journaliste Hassan Dahi aurait, quant à lui, été

soumis à des mesures disciplinaires particulièrement sévères, selon les organisations sahraouies. Il aurait été dévêtu puis placé pendant six jours dans une cellule disciplinaire, avant d'être transféré vers la prison de Benguerir, dans la région de Marrakech, les mains menottées. Il aurait ensuite été placé dans un quartier à sécurité renforcée, en cellule individuelle et privé de ses effets personnels. Les mêmes sources affirment que ces conditions auraient aggravé les conséquences de sa grève de la faim, alors qu'il souffrirait notamment de douleurs importantes aux reins et au cœur.

Les revendications concernant le rapprochement des détenus sahraouis de leurs familles et leurs conditions de détention ont déjà été documentées par des organisations internationales. Human Rights Watch a notamment indiqué que plusieurs détenus du groupe d'Aqdeim Izik avaient été dispersés dans différents établissements pénitentiaires marocains et avaient mené des grèves de la faim, notamment pour dénoncer des restrictions concernant les visites familiales, les soins médicaux et l'isolement.

M.Seghilani

GHAZA

Trois martyrs dont un enfant

Les forces d'occupation israéliennes ont poursuivi, hier, leurs attaques contre la bande de Ghaza, ciblant notamment des civils, des véhicules et des zones abritant des personnes déplacées. Trois Palestiniens, dont un enfant, ont été martyrisés depuis l'aube, tandis que plusieurs autres ont été blessés dans une série de tirs, de bombardements et d'opérations de destruction. La bande de Ghaza a connu, dès les premières heures de la journée, une nouvelle escalade des attaques. Celles-ci ont notamment visé des véhicules civils, des Palestiniens et des tentes de déplacés, parallèlement à des bombardements aériens et d'artillerie ainsi qu'à des opérations de destruction menées dans plusieurs secteurs. Dans le centre de la bande, un Palestinien a été martyrisé et neuf autres blessés, dont un grièvement, après qu'un drone sioniste a ciblé un véhicule civil au sud de Deir al-Balah. Un autre Palestinien a été martyrisé dans une frappe menée par un drone israélien au nord-ouest de Khan Younés, dans le sud de l'enclave. Une enfant de six ans, Suha Mohamed Al-Sayaiha, a également succombé à ses blessures après avoir été touchée par des tirs des forces d'occupation alors qu'elle se trouvait dans sa tente de déplacement dans la zone de Wadi Al-Salqa, au sud de Deir al-Balah.

Les déplacés pris pour cible Dans le nord de Ghaza, plusieurs Palestiniens ont été blessés par des tirs des forces d'occupation à Beit Lahia. D'autres ont été blessés à l'aube après une frappe menée par un drone israélien à proximité du siège du Syndicat des ingénieurs, au nord-ouest de Ghaza-ville. Des hélicoptères de l'occupation ont également ouvert le feu en direction des secteurs orientaux de Ghaza-ville, alors que des opérations de destruction étaient menées dans la zone. Des fusées éclairantes ont par ailleurs été tirées à l'est du camp de Jabalia. L'artillerie sioniste a bombardé les zones orientales du camp d'Al-Maghazi, dans le centre de l'enclave, tandis que les forces d'occupation ont intensifié leurs tirs dans les secteurs orientaux de la zone de Hamad, au nord de Khan Younés. Les attaques ont également atteint les zones de déplacement de Mawasi Khan Younés, où des véhicules militaires israéliens ont ouvert le feu en direction des tentes de déplacés dans le secteur de Bir 19, alors que les bombardements et les opérations de destruction se poursuivaient dans plusieurs parties de la bande.

Cette nouvelle série d'attaques intervient alors que les Palestiniens continuent de subir les conséquences d'une situation sécuritaire et humanitaire extrêmement dégradée. Les personnes déplacées restent particulièrement exposées, jusque dans les tentes censées leur offrir un minimum de protection.

M. S.

ONU

Plusieurs pays réaffirment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

La question sahraouie a bénéficié d'un soutien réaffirmé lors des travaux de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale des Nations unies, consacrés notamment aux questions de décolonisation. Plusieurs pays ont réitéré leur attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale relative à l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Lors des débats consacrés à l'élimination du colonialisme sous toutes ses formes et manifestations ainsi qu'à la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de parvenir à un règlement conforme à la Charte des Nations unies et au droit international. La Namibie a ainsi considéré le Sahara occidental comme le dernier territoire non autonome d'Afrique, soulignant la responsabilité des Nations unies dans la recherche d'une solution juste et durable à la question sahraouie. Elle a réaffirmé son soutien au mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) ainsi qu'à la tenue d'un référendum soutenu par l'ONU, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. La Namibie a également appelé à la mise en œuvre complète des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Union africaine, en faveur d'une solution politique durable et mutuellement acceptable entre le Front Polisario et le Maroc.

L'AFRIQUE DU SUD INSISTE SUR LE DROIT INTERNATIONAL

L'Afrique du Sud a, pour sa part, exprimé sa profonde préoccupation face à la situation du peuple sahraoui, estimant que son droit à l'autodétermination revêt une importance fondamentale. Pretoria a notamment souligné que la recherche d'une solution à la question du Sahara occidental ne devait pas être guidée par des considérations politiques, mais par la légalité internationale. Le droit international, a-t-elle soutenu, doit constituer le socle des règles régissant les relations entre les Etats.

De son côté, Cuba a réaffirmé sa solidarité avec les peuples de Palestine, de Porto Rico et du Sahara occidental, qu'elle considère comme privés depuis longtemps de leur droit à l'autodétermination. La délégation cubaine a déploré que le Sahara occidental demeure, selon sa position, le dernier territoire soumis au colonialisme en Afrique, continent marqué par les luttes pour l'autodétermination et l'indépendance. Elle a appelé à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, conformément à la résolution 1514 (XV).

DU SOUTIEN AFRICAIN À L'APPUI DE MOSCOU ET DE MEXICO

Le Zimbabwe a également souligné que le peuple sahraoui demeure privé de la possibilité de déterminer librement son statut politique. Harare a renouvelé son soutien au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, en conformité avec la Charte des Nations unies ainsi qu'avec les résolutions pertinentes de l'ONU et de l'Union africaine.

La Mexique a, de son côté, réaffirmé sa solidarité avec le principe de l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée

générale et du Conseil de sécurité. Mexico a également apporté son soutien aux bons offices de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et insisté sur la nécessité de parvenir à une solution politique juste et durable. Le Mexique a par ailleurs souligné la contribution de la MINURSO au renforcement de la stabilité régionale.

L'Angola a rappelé que le Sahara occidental demeure le seul territoire d'Afrique inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU. Luanda a estimé que tout règlement définitif devait être conforme aux buts et principes de la Charte des Nations unies et garantir au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination. L'Angola a également appelé à relancer la dynamique politique, à préserver les canaux de communication et à créer les conditions nécessaires à des négociations substantielles.

Il a insisté sur le rôle des acteurs régionaux, notamment de l'Union africaine, dans l'accompagnement du processus conduit sous l'égide des Nations unies. Enfin, la Russie a réaffirmé la responsabilité des Etats membres, en tant que membres de la communauté internationale, à l'égard des peuples du Sahara occidental, de Porto Rico, de Palestine et d'autres territoires, dans leur lutte pour l'exercice de leurs droits inaliénables consacrés par la Charte des Nations unies et, lorsque cela s'applique, par les dispositions pertinentes de la résolution 1514 (XV). Ces prises de position interviennent alors que la question du Sahara occidental demeure inscrite à l'ordre du jour de la Quatrième Commission, qui examine les questions relatives à la décolonisation et dispose d'une documentation spécifique consacrée au territoire.

M.S.

ORAN. POUR STABILISER LES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

Vers une généralisation de la vente directe

Afin de protéger le pouvoir d'achat des citoyens et de réduire l'impact des intermédiaires, le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a ordonné l'élaboration d'une liste d'agriculteurs volontaires pour commercialiser leurs récoltes directement sur les marchés de proximité.



Une démarche qui s'inscrit dans une volonté globale d'assainir le marché agricole local et de répondre aux préoccupations des professionnels du secteur.

La décision a été actée ce samedi lors d'une rencontre de concertation présidée par le wali, en présence du secrétaire général par intérim de la wilaya, de plusieurs directeurs exécutifs et des représentants des différentes filières agricoles. Au cœur des discussions figurait la régulation du marché. Pour faire face à la problématique de la hausse des prix des fruits et légumes, le chef de l'exécutif local a instruit ses services d'établir un recensement précis des agriculteurs

souhaitant s'engager dans la vente directe aux consommateurs. Cette stratégie visant à rapprocher le producteur du consommateur final poursuit un double objectif. Elle permet, d'une part, à l'agriculteur d'écouler sa production dans des conditions optimales en s'affranchissant des réseaux d'intermédiaires souvent responsables de la flambée des tarifs. D'autre part, elle offre aux citoyens la possibilité d'acquiescer des produits frais à des prix beaucoup plus abordables. M. Ouchène a d'ailleurs souligné que ce mécanisme constitue un levier indispensable pour renforcer la transparence des transactions com-

merciales. Pour assurer la pérennité et l'efficacité de cette opération, le wali a exigé une coordination rigoureuse entre les acteurs concernés afin de garantir un approvisionnement fluide, une bonne organisation des points de vente et le respect des normes en vigueur.

Au-delà de la restructuration des circuits de distribution, cette réunion a offert une véritable tribune aux professionnels de la terre. Les agriculteurs ont pu exposer les multiples obstacles qui freinent le développement de leurs filières, notamment les difficultés liées à l'irrigation, au manque de semences ou

encore à la régularisation complexe des contrats d'exploitation. En réponse à ces doléances, l'administration locale s'est engagée à maintenir ouverts les canaux de dialogue et à accorder les facilités nécessaires pour soutenir l'activité agricole. En parallèle de cet accompagnement, le wali a fermement insisté sur l'intensification des opérations de contrôle sur les marchés, menées conjointement avec les services de sécurité. Cette approche globale, qui allie soutien à la production et lutte contre la spéculation, ambitionne de restaurer une stabilité durable des prix agricoles.

R. R.

SÉTIF. SANTÉ

Renforcer la culture du dépistage pour une détection précoce du cancer

Les participants aux travaux de la 4ème édition des "Entretiens du centre de lutte contre le cancer (CLCC)", clôturée samedi dans la salle du "Dôme" du Park-Mall de Sétif, ont plaidé pour le "renforcement de la culture du dépistage pour une détection précoce du cancer afin d'augmenter le taux de guérison". Le Pr Adlane Hocine Dib, président de cette rencontre scientifique organisée en ouverture d'Octobre rose par le service d'oncologie du Centre de lutte contre le cancer de Sétif, en coordination avec la Société algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO) et l'université Ferhat-Abbas (Sétif 1), sous l'égide de la direction locale de la santé et de la population, a indiqué que le dépistage précoce "reste une méthode efficace et décisive pour augmenter les taux de guérison". C'est également, a-t-il dit, la pierre angulaire du choix du traitement efficace et de l'amélioration de la qualité de vie du patient. Il a été souligné, lors de la lecture des recommandations de cette rencontre, "la nécessité de renforcer les sessions de formation continue de haut niveau au profit des différentes parties prenantes dans le domaine, de développer les soins palliatifs et complémentaires en proposant un programme intégré pour le suivi de le type de traitement et en activant des unités spécialisées afin de permettre la fourniture de soins de soutien et une amélioration de la prise en charge psychologique des patients". L'on a également fait mention des "effets positifs de la coordination avec les autorités compétentes pour généraliser le projet "SOS Sétif", relatif à l'ouverture d'unités de soins palliatifs au niveau de la wilaya et en faire un modèle au niveau national. Les 700 participants à cette rencontre internationale ont abordé, durant leurs travaux, quatre

axes relatifs aux "soins palliatifs en oncologie et leur rôle dans l'amélioration de la qualité de vie du patient", "le cancer du sein, défis et enjeux en ce mois d'Octobre rose", "le cancer des organes reproducteurs féminins" et "le cancer des voies urinaires", à travers 28 interventions, 120 affiches et cinq ateliers de formation destinés aux médecins généralistes, aux infirmiers spécialisés en psychologie, aux étudiants des facultés de médecine et de pharmacie, ainsi qu'à de nombreux acteurs du domaine. Cette rencontre a été marquée par des débats de haut niveau

entre des spécialistes du domaine, tant nationaux qu'internationaux, tels que le Pr Mohamed Oukal, chef du service d'oncologie au CHU de Ben Aknoun (Alger), président de l'association "Safro" et membre du comité national de prévention du cancer, le Pr Sonia Aït Younés, chef du service de pathologie au CHU Nafissa-Hamoud (Hussein-Dey) et présidente de la société algérienne de pathologie (ASPA-TH) et le Pr Fawzi Derrar, directeur général de l'Institut Pasteur, ainsi que de nombreux experts étrangers qui sont intervenus par visioconférence.

TIARET. TOURISME ET FORÊTS

Une nouvelle convention pour booster l'écotourisme

La direction du Tourisme, de l'Artisanat et des Métiers de la wilaya de Tiaret a conclu, récemment, une convention de partenariat avec la Conservation des forêts, afin d'exploiter les sites forestiers de détente, de valoriser leurs atouts touristiques et de développer l'écotourisme, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur du secteur, Zouaoui Touab. M. Touab a indiqué à l'APS que cette convention permettra aux opérateurs touristiques, notamment aux agences de tourisme et de voyages activant aux niveaux local et national, d'organiser des excursions au profit des visiteurs vers plusieurs sites forestiers. Parmi les principaux sites figure la forêt récréative "Es-Sanaouber" (Les Pins), située dans la zone

dite "Le Radar", sur les hauteurs du chef-lieu de wilaya, a-t-on précisé de même source, ajoutant que d'autres sites devraient être identifiés, prochainement, dans plusieurs communes par la Conservation des forêts.

Les visiteurs pourront profiter des paysages naturels remarquables de cette vaste forêt, qui abrite différentes espèces d'arbres forestiers, ainsi que plusieurs espèces d'animaux sauvages. Le site constitue également un itinéraire connu pour la pratique du VTT, ce qui permettra d'organiser des sorties de camping et de randonnées destinées aux amateurs d'écotourisme.

La convention permettra également aux artisans d'exploiter, sous la supervision des

services forestiers, certains produits naturels, notamment l'alfa, l'argile et certaines essences d'arbres, afin de fabriquer des objets artisanaux et des souvenirs respectueux de l'environnement, qui pourront être commercialisés auprès des visiteurs comme souvenirs de la wilaya de Tiaret.

Selon les clauses de la convention, les opérateurs touristiques devront contribuer à la protection de ces sites forestiers récréatifs, notamment en intensifiant les campagnes d'information et de sensibilisation, en participant aux opérations de nettoyage et en contribuant à la prévention des différents risques, particulièrement les incendies, a-t-on fait savoir de même source. De son côté, la

chargée de l'information au niveau de la Conservation des forêts, Nassima Semmar, a indiqué que l'ouverture prochaine à l'investissement privé de trois espaces forestiers sera annoncée.

L'objectif est de les aménager et de les transformer en forêts récréatives dotées de différentes commodités destinées au confort et aux loisirs des populations locales et des touristes. Les sites ciblés sont la forêt de G'zoul, également connue sous le nom de forêt "Es-Sanaouber", située dans la zone "Radar" à Tiaret, sur une superficie de 50 hectares, La forêt du Plateau, d'une superficie de 30 hectares, située entre les communes de Guertoufa et Tagdempt, ainsi que la forêt de Frenda, qui s'étend sur une superficie de 58 hectares.

OUUM EL-BOUAGHI. SONELGAZ

Ouverture d'une nouvelle agence commerciale à Ksar Sbihi

Une nouvelle agence commerciale relevant de la direction de distribution de l'électricité et du gaz a été ouverte par le groupe Sonelgaz dans la daïra de Ksar Sbihi (Oum El-Bouaghi), a-t-on appris, samedi, auprès de cette direction. La responsable de la communication de cette filiale de Sonelgaz, Narimane Benzelikha, a précisé à l'APS que cette nouvelle agence commerciale, située dans la cité "Ennassim" de Ksar Sbihi (30 km au nord-est d'Oum El-Bouaghi), offre ses services à 7.274 clients alimentés par un réseau de plus de 372 km de long, pour l'énergie électrique, et de 97,14 km pour le gaz naturel. Mme Benzelikha a ajouté que l'ouverture de cette nouvelle agence commerciale est "destinée à rapprocher l'entreprise des citoyens en vue d'une prise en charge optimale des clients, notamment en matière de demandes de raccordement, de paiement des factures et de traitement des plaintes et des doléances". Elle a également fait savoir, dans ce contexte, qu'il est prévu d'ouvrir, "avant la fin de l'année en cours", une autre agence commerciale dans la commune de Dhalaâ, en attendant l'ouverture, ultérieurement, de deux structures similaires dans les communes de Sigus et de Fkirina.

TOUGGOURT. TRANSPORT

URBAIN ET SUBURBAIN

10 nouveaux bus renforcent le parc

Le parc de transport urbain et suburbain de la wilaya de Tougourt a été doté de dix (10) nouveaux bus, dans le cadre du renforcement et de l'amélioration des services de transport public et de l'optimisation de la qualité des prestations assurées au citoyen, ont indiqué samedi les services de la wilaya. Cette dotation comprend cinq (5) bus de 35 places et cinq (5) autres de 24 places, a précisé la même source, notant que l'objectif est de soutenir le transport collectif et de mieux répondre à la demande croissante en matière de transport, garantissant ainsi l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens. L'opération intervient dans le cadre des orientations des hautes autorités du pays visant à développer le système de transport public, à travers le renouvellement et le renforcement du parc de véhicules, l'amélioration de la couverture des lignes et de la qualité des prestations, à la hauteur des attentes des citoyens.

S
E
R
O
B
S

HEMDANI PRÉPARE DU CHANGEMENT FACE AU NIGER

Quatre nouveautés attendues dans le onze des Verts

Après une victoire contre la Zambie (2-1) et un match nul face au Burundi (2-2), la sélection algérienne s'apprête à conclure sa trêve internationale par une rencontre amicale face au Niger, mardi prochain (18h00).

Pour cette dernière sortie, le sélectionneur national Brahim Hemdani devrait apporter plusieurs changements à son onze de départ. Quatre joueurs sont notamment attendus pour bénéficier d'un temps de jeu plus important, voire d'une première titularisation sous les couleurs des « Verts ».

L'objectif sera double pour le staff technique : préserver certains cadres après les deux premières rencontres de la trêve, tout en permettant à plusieurs éléments de se mettre en évidence. Parmi les nouveautés attendues figurent Sohaib Nair, Ahmed Touba, Adel Bourabâa et le milieu offensif de Schalke 04, Adel Aouchiche. Appelé pour la deuxième fois avec la sélection algérienne en mars dernier, Sohaib Nair n'a pas encore eu l'occasion de disputer la moindre minute avec les « Verts ». Le défenseur central de Saint Étienne pourrait ainsi connaître sa première apparition face au Niger, avec la possibilité de débiter la rencontre.

Âgé de 24 ans, Naïr réalise une saison intéressante en championnat français de deuxième division. Ses performances lui ont permis de se faire remarquer et pourraient convaincre Hemdani de lui offrir une chance dans le onze

de départ.

Autre joueur susceptible de retrouver une place de titulaire, Ahmed Touba. Le défenseur du Havre était présent sur le banc lors des deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2027.

Avec 15 sélections au compteur, Touba dispose déjà d'une expérience appréciable avec l'Algérie. Il pourrait profiter du rendez-vous face au Niger pour retrouver du temps de jeu et rappeler qu'il demeure une option pour le secteur défensif.

En outre, La principale curiosité pourrait toutefois concerner Adel Bourabâa. Appelé tardivement après la blessure de Nabil Bentaleb, le milieu de terrain de Lorient s'est rapidement imposé comme l'une des attractions du début de saison en Ligue 1.

À seulement 21 ans, il affiche déjà trois buts et deux passes décisives en cinq apparitions. Malgré la concurrence importante au milieu de terrain, Bourabâa pourrait être récompensé par une première titularisation avec les « Fennecs ».

Enfin, Adel Aouchiche pourrait également être concerné par les changements opérés par Hemdani. Le milieu offensif de Schalke 04 avait fait son entrée dans les dernières minutes de la rencontre face



au Burundi. Cette première apparition lui a permis de découvrir davantage le système de jeu du sélectionneur.

Son profil offensif et sa capacité à évoluer entre les lignes pourraient pousser Hemdani à lui accorder davantage de responsabilités face au Niger, notamment en le lançant dès le coup d'envoi.

Cette rencontre amicale

devrait donc permettre à Hemdani de tester plusieurs solutions et de donner du temps de jeu à des joueurs encore peu utilisés. Pour Nair, Touba, Bourabâa et Aouchiche, l'enjeu sera également de profiter de cette opportunité pour marquer des points et se rapprocher d'une place plus régulière dans le onze algérien.

Hakim S.

CLASSEMENT DES INTERNATIONAUX ALGÉRIENS LES PLUS CHERS

Maza détrône Aït-Nouri

La valeur marchande de plusieurs internationaux algériens est en hausse, avec Ibrahim Maza comme principal bénéficiaire de cette nouvelle actualisation. Le jeune milieu offensif de l'équipe nationale voit sa valeur atteindre 50 millions d'euros, ce qui lui permet de prendre la tête du classement des joueurs algériens les plus chers, devant Rayan Aït-Nouri.

À 20 ans, Maza poursuit ainsi une progression remarquable sur le marché. Le joueur, qui évolue en Bundesliga, s'est rapidement imposé comme l'un des jeunes profils algériens les plus suivis en Europe. Ses prestations avec son club, associées à son potentiel et à son jeune âge, ont contribué à une importante progression de sa valeur estimée.

Cette nouvelle évaluation place désormais Maza au-dessus d'Aït-Nouri, qui occupait jusqu'ici la première position parmi les internationaux algériens. Le latéral gauche de Manchester City demeure toutefois l'un des joueurs les plus valorisés de la sélection et continue de disposer d'une forte cote sur le marché européen.

La progression de Maza est d'autant plus notable qu'elle intervient après une période durant laquelle le jeune international a vu sa valeur augmenter régulièrement. Ses qualités techniques, sa capacité à évoluer à plusieurs postes offensifs et son potentiel de



développement constituent autant d'éléments qui participent à l'intérêt qu'il suscite.

Son évolution avec la sélection algérienne contribue également à renforcer sa visibilité. Maza, qui a choisi de représenter les Verts au niveau international, s'inscrit progressivement dans la nouvelle génération

appelée à occuper une place importante au sein de l'équipe nationale. Sa progression constitue ainsi l'un des éléments à suivre au cours des prochaines échéances internationales.

Il convient toutefois de distinguer valeur marchande estimée et montant réel d'un éventuel transfert. Une cote de 50 millions d'euros reflète une estimation de marché et ne signifie pas qu'un club devrait nécessairement déboursier cette somme pour recruter le joueur. Le montant d'une éventuelle transaction dépendrait notamment de la durée du contrat, de la situation du joueur, de la volonté du club propriétaire et des négociations entre les différentes parties.

Le nouveau classement témoigne néanmoins de l'évolution de la valeur des internationaux algériens évoluant en Europe. Alors qu'Aït-Nouri avait longtemps occupé le sommet de cette hiérarchie, Maza s'installe désormais en tête à la faveur de cette nouvelle valorisation.

Avec une cote désormais fixée à 50 millions d'euros, le jeune stratège du Bayer Leverkusen confirme ainsi son statut de l'un des joueurs algériens les plus prometteurs du moment et devient, selon cette estimation, le joueur le plus cher de la sélection nationale.

H. S.

ECARTÉ DES RANGS DES VERTS

Aït-Nouri face à un défi majeur pour relancer sa saison

Rayan Aït-Nouri se retrouve face à un sérieux défi pour relancer sa saison avec Manchester City. Le latéral gauche algérien connaît un début d'exercice particulièrement compliqué, marqué par un temps de jeu limité et une concurrence qui réduit considérablement ses possibilités de s'imposer dans le onze de départ.

Selon le site spécialisé « Esteemed Kompany », Aït-Nouri n'a participé qu'à deux rencontres depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. Sa seule titularisation est intervenue face à Norwich City, au troisième tour de la League Cup. En championnat, le joueur de 25 ans n'a encore débüté aucune rencontre.

Sa situation apparaît d'autant plus délicate qu'il ne semble pas faire partie des premières options du staff pour occuper le couloir gauche. À ce poste, la concurrence est notamment incarnée par Josko Gvardiol, régulièrement utilisé comme latéral, tandis que Nico O'Reilly constitue également



une solution à la disposition de l'entraîneur. Le chemin vers une place de titulaire n'est pas davantage dégagé lorsqu'Aït-Nouri est utilisé dans un rôle plus offensif. Le joueur algérien doit alors composer avec la concurrence d'Antoine Semenyo, mais également avec le retour de Jeremy Doku après sa blessure.

Cette situation réduit encore les possibilités pour l'ancien joueur de Wolverhampton, qui devra donc profiter de la moindre opportunité pour inverser la tendance. Son profil polyvalent, capable d'évoluer aussi bien dans le couloir défensif que plus haut sur le terrain, pourrait pourtant constituer un atout dans la rotation.

À cette situation sportive s'est ajoutée récemment une actualité délicate avec la sélection algérienne. Aït-Nouri a quitté le rassemblement des « Verts » avant son terme, après une décision du

sélectionneur Ibrahim Hemdani consécutive à son comportement lors de la rencontre face à la Zambie. Le joueur aurait notamment manifesté son mécontentement auprès du staff technique.

Désormais de retour à Manchester, l'international algérien va devoir se concentrer pleinement sur son club et tenter de modifier sa situation. La concurrence y est importante et les premières semaines de la saison n'ont pas joué en sa faveur.

À 25 ans, Aït-Nouri dispose toutefois encore du temps nécessaire pour inverser la dynamique. Pour y parvenir, il devra convaincre son entraîneur à travers ses performances et saisir les opportunités qui se présenteront à lui. La prochaine période sera ainsi déterminante pour tenter de retrouver une place plus importante au sein de l'effectif mancunien.

Hakim S.

OGC NICE

Vers une fin tumultueuse pour Boudaoui

Le milieu de terrain international algérien, Hicham Boudaoui, s'apprête à quitter l'OGC Nice par la petite porte, après y avoir évolué depuis 2019. Entre marginalisation, désaccords contractuels et envies de transfert freinées par sa direction, la situation actuelle du joueur n'est pas sans rappeler la fin tumultueuse de l'aventure niçoise de son compatriote Youcef Atal. En rupture totale avec le club de la Côte d'Azur, le Fennec se dirige vers un départ inévitable lors du prochain mercato hivernal. Arrivé à l'OGC Nice en 2019, Hicham Boudaoui traverse actuellement une période extrêmement compliquée. Depuis le début de la saison en cours, le milieu de terrain n'a disputé que quatre petites minutes en Ligue 1. Si le staff technique justifie cette absence prolongée par un manque de condition physique et technique lié à son absence de la préparation estivale, les véritables raisons sont également psychologiques et relationnelles. Le joueur de 27 ans souhaitait ardemment quitter le club l'été dernier, à un an de la fin de son contrat, pour rejoindre une formation plus huppée. Cependant, les exigences financières jugées excessives de la direction niçoise ont bloqué son départ, le forçant à rester à contrecoeur.

Aujourd'hui, le point de non-retour semble atteint puisque Boudaoui refuse catégoriquement de prolonger son bail qui expire à l'issue de la saison. Face à ce refus, l'état-major des Aiglons a changé son fusil d'épaule et cherche activement à s'en séparer dès l'ouverture du marché des transferts en janvier, afin d'éviter de le voir partir gratuitement cet été. L'OGC Nice espérerait récupérer une somme avoisinant les cinq millions d'euros pour valider cette opération, un montant qui pourrait toutefois être négocié à la baisse en raison de sa situation contractuelle.

Ce contexte attire logiquement l'attention d'autres clubs, et la piste la plus sérieuse mène actuellement en Grèce. L'Olympiakos surveillerait de très près le dossier de l'international algérien. L'expérience du haut niveau qu'il a accumulée en France et sur la scène européenne représente un atout séduisant pour le géant grec. Des discussions auraient même déjà été entamées avec l'entourage du joueur pour faciliter ce potentiel transfert hivernal.

Du côté des supporters algériens, cette situation dégrade un peu plus l'image de l'OGC Nice. Ce feuilleton laisse en effet un goût de déjà-vu et ravive le souvenir amer du départ de Youcef Atal, un autre pur produit de l'académie du Paradou AC, qui avait été poussé vers la sortie après la controverse liée à son soutien à Ghaza. Après 208 matchs disputés sous les couleurs niçoises, assortis de 14 buts et 15 passes décisives, Hicham Boudaoui méritait sans doute de quitter le club sur une meilleure note.

H. S.

LIGUE 2 AMATEUR (3E JOURNÉE)

Le RC Kouba s'adjuge le derby et vire en tête

Le leader RC Kouba a dominé le NA Hussein Dey 2-1, dans le derby algérois, disputé samedi au stade Ben Rabah de Dar El Beïda, pour le compte de la troisième journée du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, tandis que la JSM Skikda a rejoint le groupe de tête dans le groupe Centre-Est.

Le RCK qui restait sur deux victoires en autant de rencontres en cette entame de saison, a réalisé la passe de trois en battant en déplacement son rival de toujours le NAHD. Les hommes de Mohamed Manaa ont ouvert le score par Mohamedi à la 41e minute, mais les Sang et Or, ont remis les pendules à l'heure grâce à l'ex-koubéen Belalem (46). Nullement découragé par cette égalisation, le " Raed " a réussi à inscrire le but de la victoire par Berrabah (67e). Une précieuse victoire qui permet au RCK de prendre seul les commandes avec 9 points, soit deux longueurs d'avance sur ses poursuivants directs : l'USM Blida, le MC Saïda et l'USM El Harrach, qui forment un peloton à trois derrières, avec sept points pour chaque club. Le MCS et l'USMH se sont respectivement imposés contre l'ASM Oran (1-0) et la JS Taghit (4-0), au moment où l'USMB s'est contentée d'un nul (1-1) chez le GC Mascara, alors qu'elle avait commencé par mener brièvement au score. De son côté, le WA Mostaganem a su

LA CAF BOULEVERSE SES RÈGLEMENTS

De nouvelles décisions majeures pour les clubs

Lors de la récente réunion de son comité exécutif, présidée par Patrice Motsepe, la Confédération Africaine de Football (CAF) a annoncé une série de décisions inédites concernant ses compétitions interclubs. La mesure la plus marquante est l'autorisation accordée aux joueurs de représenter plus d'un club au cours d'une même saison continentale, ce qui constitue une véritable révolution dans les règles d'éligibilité. Par ailleurs, la CAF a élargi les effectifs : chaque club peut désormais inscrire jusqu'à 40 joueurs. Le nouveau système permettra également de remplacer jusqu'à quatre joueurs lors de la dernière période d'enregistrement, à l'unique condition que ces derniers n'aient participé à aucune rencontre des compétitions de la CAF au cours de la même saison. Outre ces changements sportifs, la CAF a opéré des ajustements administratifs et structurels importants. Sur le plan disciplinaire, toutes les affaires seront désormais exclusivement traitées par la Commission de discipline, retirant ainsi cette prérogative à la Commission des compétitions. Le comité a également approuvé le calendrier des tournois pour la période 2026-2030, offrant ainsi une meilleure visibilité aux fédérations et aux clubs. Enfin, des événements majeurs ont été confirmés, tels que l'organisation des CAF Awards le 7 décembre prochain à Lagos (Nigeria), ainsi que la programmation de la Ligue des champions féminine (du 1er au 15 novembre) et de la Coupe d'Afrique des Nations de Beach Soccer au Sénégal (du 28 novembre au 6 décembre).



tirer profit de l'avantage du terrain pour négocier au mieux son match difficile contre la JSM Tiaret, qu'il a finalement dominé (3-1), au moment où le voisin ES Mostaganem est revenu avec un résultat nul (2-2) de son déplacement chez le nouveau promu, l'IRBSM Benali. Enfin, l'ESM Koléa a réalisé l'essentiel face au MC El Bayadh, en l'emportant par la plus petite des marges possibles (1-0), alors que le match WA Tlemcen - RC Arbaâ a été reporté à une date ultérieure, à la demande des deux clubs. Dans le Groupe Centre-Est, c'est la JSM Skikda qui a réussi la meilleure opération de la journée, en rejoignant l'USM Annaba et le NC Magra en tête du classement général, avec six points, après sa courte mais précieuse victoire dans le derby contre le NRB Béni Oulbane (1-0). De son côté, la JSD Jijel s'est contentée d'un nul vierge pour sa première sortie à domicile, contre le nouveau promu, la JS Azazga (0-0). Le bal de cette troisième journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement de cinq matchs dans le Groupe Centre-Est, et dont le NC Magra et l'USM Annaba avaient été les principaux bénéficiaires, après leurs victoires respectives contre le NRB Téléghma (2-1) et le Paradou AC (2-1), et grâce auxquelles ils avaient pris conjointement la première place, avec six points pour chaque club. L'USMAn, qui restait sur une défaite à l'extérieur, a bien réagi en dominant le Paradou AC dans la fiche phare de cette journée, disputée devant un public nombreux, venu particulièrement pour encourager les locaux du coach Adel Maïza, qui ambitionnent cette année de retrouver la Ligue 1 professionnelle. De son côté, le NC Magra a frappé hors de ses bases, en allant damer le pion au NRB Téléghma (2-1), alors que le MSPB est sorti victorieux du Derby des Aurès face CAB

(1-0), signant au passage sa première victoire de la saison. En revanche, rien ne va plus chez le Chabab, toujours en quête de son premier succès de la saison. Pour sa part, l'US Chaouia qui a raté d'un cheveu l'accession en Ligue 1 Mobilis l'an dernier, reste à la traîne en ce début de saison, car tenue une nouvelle fois en échec et sur son propre terrain par l'AS Khroub (0-0). En revanche, le MO Constantine a pleinement profité de l'avantage du terrain et du soutien du public pour prendre le dessus sur une accrocheuse formation du CR Béni Thour (2-1), rejoignant par la même occasion l'AS Khoub et le MSPB à la troisième place du classement avec cinq points pour chaque club. Pour rappel, cette troisième journée de Ligue 2 amateur est amputée de matchs WA Tlemcen - RC Arbaâ et MO Béjaïa - IRB Neza, ayant été reportés à des dates ultérieures.

RÉSULTATS

Groupe Centre-Ouest

MC Saïda - ASM Oran 1-0
USM El Harrach - JS Taghit 4-0
NA Hussein Dey - RC Kouba 1-2
ESM Koléa - MC El Bayadh 1-0
GC Mascara - USM Blida 1-1
IRBSM Benali - ES Mostaganem 2-2
WA Mostaganem - JSM Tiaret 3-1
Reporté : WA Tlemcen - RC Arbaâ

Groupe Centre-Est

USM Annaba - Paradou AC 2-1
NRB Téléghma - NC Magra 1-2
CA Batna - MSP Batna 0-1
MO Constantine - CR Béni Thour 2-1
US Chaouia - AS Khroub 0-0
JSM Skikda - NRB Béni Oulbane 1-0
JSD Jijel - JS Azazga 0-0
Reporté : MO Béjaïa - IRB Neza

BASKETBALL AFRICA LEAGUE/ "ROAD TO BAL 2027"

Le NB Staouéli dans le groupe A

Le club algérien du NB Staouéli prendra part au tournoi qualificatif "Road to BAL 2027", prévu du 21 octobre au 22 novembre, avec la présence de plus d'une vingtaine d'équipes africaines en quête d'une place pour la septième édition de la Basketball Africa League (BAL). Le représentant algérien a été versé dans le groupe A de la Division Ouest, aux côtés du club libyen d'Al Ittihad, du Stade Malien (Mali), de Nabaya (Guinée) et de Kriol Star (Cap-Vert). Les rencontres de ce groupe se dérouleront du 21 au 25 octobre à Tripoli (Libye), à l'issue desquelles les deux premiers au classement décrocheront leur qualification pour la phase "Elite 16"

de la Division Ouest. La participation du NB Staouéli constitue ainsi une nouvelle étape pour le basket-ball algérien sur la scène continentale, avec l'objectif de franchir le cap du premier tour et d'accéder à la phase "Elite 16". Cette phase décisive se tiendra à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 10 au 15 novembre, où les équipes qualifiées tenteront de décrocher l'une des places qualificatives pour la saison 2027 de la BAL. Le "Road to BAL 2027" réunit cette année des clubs issus de plusieurs régions du continent, répartis dans cinq groupes, dont trois dans la Division Ouest et deux dans la Division Est. Les deux meilleures équipes de chaque division se tiendront leur qualification pour la saison 2027 de la BAL. Le NB Staouéli est Co-leaders avec le MC Alger du championnat national de basket-ball, Super-Division (messieurs), à l'issue de la quatrième journée.

Tripoli du 21 au 25 octobre, ainsi que le groupe C, prévu du 24 au 28 octobre à Brazzaville (République du Congo). De son côté, la Division Est comprend les groupes D, à Hoïma (Ouganda) du 21 au 25 octobre, et E, à Lusaka (Zambie) du 27 au 31 octobre. La phase "Elite 16" sera également organisée dans deux villes : Abidjan pour la Division Ouest et Nairobi (Kenya), du 17 au 22 novembre, pour la Division Est. Les deux meilleures équipes de chaque division se tiendront leur qualification pour la saison 2027 de la BAL. Le NB Staouéli est Co-leaders avec le MC Alger du championnat national de basket-ball, Super-Division (messieurs), à l'issue de la quatrième journée.

CYCLISME / CLASSIQUE DJAMAA

EL DJAZAIR

Victoire du Belge Timothée Dupont

Le cycliste belge Timothée Dupont, sociétaire de l'équipe continentale "Tarteletto Isorex" a remporté la Classique Djamaa El Kebir, disputée samedi à Alger, en ouverture de la 19e édition du Grand Prix International de la ville d'Alger, prévu du 5 au 7 octobre, sur un parcours global de 605 kilomètres, tandis que l'Algérien Hamza Yacine a terminé à la 9e place. Dupont s'est imposé en 2h54:04, devant l'Espagnol Jonathan Lastra Martinez (EUS) et le Polonais Danny Van Der Tuuk (EUS), ayant complété le podium de cette classique, en prenant respectivement les deuxième et troisième places, avec le même temps que le vainqueur. A l'arrivée, le coureur belge n'a pas caché sa satisfaction après cette performance, livrant une première réaction marquée par l'émotion et la joie de s'être imposé dans cette épreuve internationale. "C'est une très belle victoire. Je suis vraiment heureux de gagner ici à Alger. L'équipe a fait un gros travail et je tiens à remercier tous mes coéquipiers. Cette victoire représente beaucoup pour moi et pour toute la formation Tarteletto Isorex", a déclaré Timothée Dupont. Le meilleur coureur algérien dans cette course a été Hamza Yacine, de l'équipe "Madar Pro-Team", entré en neuvième position, avec un chrono de 2h58:09, devant son compatriote Ali Zakaria Sahiri, de la sélection nationale U23, 12e avec un chrono de 2h58:09. Trois autres algériens ont franchi la ligne d'arrivée, juste derrière, à savoir : Mohamed Nadjib Assel (Madar Pro-Team/13e, 2h58:09), Anes Riahi (Madar Pro-Team/14e, 2h58:09), et Azzedine Lagab (MC Alger/15e, 2h59:12). Vingt formations, représentant 15 pays participent à cette compétition internationale, inscrite au calendrier de l'UCI Africa Tour en catégorie 2.2, et dont les péripéties se poursuivront avec le déroulement de la première étape, longue de 115.12 km, qui sera donné lundi 5 octobre dans la ville de Rouiba vers Zemmouri (wilaya de Boumerdes), avant de revenir à Rouiba pour le point d'arrivée. La 2e étape (134.52 km) reliera de Bab El Oued à Zeralda, en passant par Tipasa, alors que la troisième et dernière étape se déroulera sous forme d'une course en circuit fermé, tracé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (11,41 km x 10 tours) où le peloton empruntera les grands boulevards de la ville, notamment le grand boulevard périphérique reliant les pôles résidentiels et le pôle universitaire. Parmi les équipes engagées, outre la sélection algérienne, on retrouve sept sélections nationales : Oman, Tunisie, Cameroun, Bénin, Ethiopie, Mali et Arabie saoudite, ainsi que sept formations étrangères très habituées à participer au Tour d'Algérie, à savoir "Global Cycling Team" des Pays-Bas, l'équipe allemande "Embrace The World Team", la formation belge Tarteletto-Isorex et l'équipe lituanienne Energus Cycling Team. Outre ces sélections et formations étrangères, plusieurs autres équipes locales participeront à la compétition, telles que la formation continentale "Madar Pro Cycling Team", le MC Alger, Majd El Guerrara et le Club cycliste de Khemis Miliana. La course finale, dénommée Classique de la capitale, se déroulera le 9 octobre en boucle urbaine (11,2 km x 11 tours) dans la wilaya d'Alger où les coureurs auront à parcourir le boulevard Zighoud-Youcef, l'avenue Pasteur, la place des Martyrs, ainsi que les accès menant à la Basse Casbah et au boulevard Ché-Guevara.

LIGUE DES NATIONS

L'Espagne enchaîne contre la République tchèque

Guidée à nouveau par son prodige Lamine Yamal, l'Espagne, championne du monde en titre, a prolongé la fête samedi contre la République tchèque (3-1) pour son deuxième match à domicile depuis son sacre, lors de la troisième journée de Ligue des nations.

Malgré une belle frayeur en fin de match, les joueurs de la Roja ont imposé leur loi à Oviedo, au stade Carlos Tartiere, et allongé leur folle série d'invincibilité à 41 matches grâce à une superbe frappe enroulée de Lamine Yamal (6e, 1-0), une finition parfaite du capitaine espagnol Rodri (35e, 2-0) et une reprise opportuniste de Mikel Merino (89e, 3-1). Les hommes de Luis De la Fuente, vainqueurs de leurs trois premières rencontres, conservent ainsi la première place du groupe 3 devant l'Angleterre (2e, 6 points), qui venait de soigner sa différence de buts en Croatie (7-0). Pour expliquer la baisse de régime de ses joueurs en seconde période, le sélectionneur espagnol a mis en avant "l'équilibre difficile" entre la "nécessité de gagner" et de "prioriser la santé des joueurs" pour éviter des blessures, avec des matches tous les trois jours. Il a également reconnu que son équipe, largement remaniée avec neuf changements par rapport à celle qui a battu la Croatie mardi (4-1), avait "beaucoup souffert" à plusieurs moments de la rencontre, ce dont elle n'avait "plus l'habitude".

LAMINE YAMAL ENCORE PRESSÉ

Le surdoué barcelonais Lamine Yamal, déjà buteur dès la deuxième minute contre



l'Angleterre (3-2) et la Croatie (4-1), avait cette fois dû patienter jusqu'à la sixième pour faire parler sa patte gauche (6e, 1-0) et lancer la Roja dans la partie, avec un quatrième but en trois matches. "Il continue de nous surprendre de jour en jour. Je crois qu'il a tellement de talent, tellement de qualité, que le meilleur Lamine est encore à venir. Il continue de grandir à pas de géant.

C'est déjà une référence au niveau international, et il est en train de devenir un joueur de légende", l'a encensé son coach. Son nouveau coéquipier au Barça Rodri, qui avait présenté la Coupe du monde au public asturien avant le match accompagné par Juan Mata et Santi Cazorla, a fait le break du plat du pied droit au terme d'une transition rapide (35e, 2-0). Mais les champions du monde ont sérieusement levé le

pied en seconde période, après les sorties de Lamine Yamal et Alex Baena, et ont bien failli se faire surprendre par les joueurs de Santi Denia, ex-sélectionneur de l'Espagne U21 et champion olympique à Paris en 2024. Le latéral tchèque Jiri Slama a ainsi réduit le score en bout de course d'un tir croisé du gauche (2-1, 69e), et l'attaquant Ryan Naderi a bien cru égaliser en profitant d'une grosse faute de main du gardien d'Arsenal David Raya (79e), mais son but a été annulé pour une obstruction à l'entrée de la surface. Un avertissement sans conséquences pour la Roja, toujours invaincue en compétition officielle depuis 2023 et en position idéale pour faire tourner lors du dernier match de cette fenêtre en Croatie, à Split, mardi.

APRÈS SA VICTOIRE ÉCRASANTE CONTRE LA CROATIE

L'Angleterre entre dans l'histoire

L'équipe d'Angleterre a infligé une défaite mémorable et sans appel de 7-0 à la Croatie, ce samedi, dans le cadre de la Ligue des Nations. Une véritable démonstration de force à Rijeka qui permet aux « Three Lions » de pulvériser deux records historiques et d'affirmer leur suprématie sur la scène européenne. L'affrontement s'est rapidement transformé en une véritable démonstration de football. Moins de quatre mois après leur victoire 4-2 lors de la Coupe du Monde 2026, les hommes de Thomas Tuchel ont une nouvelle fois prouvé leur supériorité face aux Croates. Ce succès éclatant marque la troisième victoire consécutive de l'Angleterre face à cet adversaire, confirmant une dynamique extrêmement positive. Bien que la rencontre se soit jouée quasiment à huis clos dans la ville de Rijeka, avec seulement une centaine de supporters anglais et quelques écoliers croates autorisés dans les tribunes, le spectacle offensif offert sur le terrain a été total. Dès les premières minutes, l'Angleterre a imposé son rythme et complètement étouffé la défense adverse. La première mi-temps a vu Harry Kane, Jude Bellingham, Anthony Gordon et Bukayo Saka trouver le chemin des filets. L'offensive implacable s'est poursuivie en seconde période, Kane et Saka s'offrant tous deux un dou-

blé, avant que Morgan Rogers ne vienne clore ce festival offensif en inscrivant le septième but. Cette performance exceptionnelle permet à l'Angleterre de devenir la toute première équipe masculine de l'histoire du football à inscrire cinq buts ou plus lors d'un match à l'extérieur contre la sélection croate.

Au-delà du score fleuve, cette rencontre redéfinit les

annales du football anglais. L'équipe a signé sa plus large victoire de l'histoire face à une nation figurant dans le top 50 du classement FIFA depuis le début de la compilation de ces données en 1992, surpassant ainsi les précédents records établis contre l'Allemagne en 2001 ou la Serbie en 2025.

Les statistiques du match reflètent d'ailleurs cette domi-

nation absolue. Avec 64 % de possession de balle, onze occasions franches créées et une victoire dans 63 % des duels, le collectif anglais a affiché une maîtrise tactique impressionnante. Ce succès XXL offre ainsi une réponse cinglante aux récentes critiques qui visaient la sélection et confirme le plein potentiel du groupe dirigé par le technicien allemand.

« POUR LA PREMIÈRE FOIS, J'AI HONTE » : Luka Modric anéanti

Samedi soir à Rijeka, la sélection croate a subi l'une des pires désillusions de son histoire en s'inclinant lourdement (7-0) face à l'Angleterre dans le cadre de la Ligue des nations. Totalement dépassé, le capitaine emblématique Luka Modric, aujourd'hui âgé de 41 ans, a livré un constat lucide et particulièrement amer à l'issue de la rencontre, appelant son équipe à une réaction immédiate d'orgueil. Flanké de son traditionnel brassard de capitaine, Luka Modric a vécu un véritable cauchemar sur la pelouse de Rijeka. Balayée par une foudre anglaise qui a trouvé le chemin des filets à sept reprises, la sélection des Vatreni a offert une prestation cataclysmique devant son public. Du haut de son impressionnante carrière et de ses 41 ans, le Ballon d'Or 2018 et actuel milieu de terrain de l'AC Milan n'avait jamais connu une telle humiliation, admettant être complètement désemparé face à la copie rendue par ses coéquipiers. À l'issue de la rencontre, le capitaine croate n'a pas cherché à cacher sa détresse face aux médias locaux. Incapable de justifier le manque d'agressivité, de cohésion et d'engagement dans

les duels, il a souligné le caractère inacceptable d'une telle défaite. Selon lui, bien qu'il soit naturel de s'incliner face à des adversaires supérieurs, perdre avec un tel écart vient entacher et ruiner la réputation que le football croate s'est forgée au fil des années sur la scène internationale. La honte ressentie par le joueur illustre le niveau de déroute mentale et tactique d'une équipe qui donnait l'impression, selon ses propres mots, d'évoluer avec quatre ou cinq joueurs en moins sur le terrain.

Le calendrier ne laisse cependant aucun répit à cette équipe blessée. Dès mardi soir, la Croatie devra affronter l'Espagne à Split, une sélection qui l'a déjà corrigée sur le score de 4-1 quelques jours plus tôt à Séville. Face à cette urgence, l'ancien maestro du Real Madrid en appelle à l'union sacrée. Refusant de s'avouer vaincu, il exhorte ses troupes à se serrer les coudes pour prouver qu'elles ont encore de la fierté et du cran. En présentant ses excuses aux supporters, Luka Modric espère désormais que le public de Split saura porter les siens pour les aider à laver cet affront et à retrouver leur véritable nature.

PORTUGAL

Cristiano Ronaldo tourne le dos à Jorge Jesus

Les espoirs de voir Cristiano Ronaldo réintégrer rapidement la sélection portugaise s'amenuisent. En plein conflit avec le sélectionneur Jorge Jesus, la star d'Al-Nassr a mis ses menaces à exécution en quittant le sol européen pour retourner à Ryad, et ce, le jour même d'une rencontre officielle du Portugal en Ligue des Nations.

L'affaire qui secoue le football portugais a pris une nouvelle tournure ce week-end. Alors que le sélectionneur national Jorge Jesus avait laissé la porte entrouverte à une éventuelle réconciliation lors d'une récente conférence de presse, qualifiant le capitaine de symbole indéfectible pour le pays, les actions du joueur semblent aller dans la direction diamétralement opposée. Cette fracture interne cristallise tellement l'attention qu'elle a fini par éclipser les excellentes performances sportives de l'équipe, victorieuse lors de ses trois dernières sorties.

Selon les informations du journal portugais "A Bola", Cristiano Ronaldo a pris un vol privé ce dimanche au départ de Madrid, mettant le cap directement sur la capitale saoudienne. Ce départ précipité, survenu au moment même où la Seleção s'apprêtait à affronter la Norvège, est perçu comme un message sans équivoque envoyé à l'entraîneur ainsi qu'à la Fédération portugaise de football. En s'éloignant physiquement du continent, l'attaquant ferme la porte, du moins temporairement, à toute réunion ou négociation directe. Les spéculations concernant une potentielle retraite internationale de l'icône portugaise continuent par conséquent de prendre de l'ampleur, bien que le joueur n'ait encore fait aucune annonce officielle. Si de nombreux supporters espéraient que ce différend puisse être rapidement balayé, cette distance géographique repousse indéfiniment toute tentative de pacification. Désormais, l'avenir de Cristiano Ronaldo sous le maillot national reste plus que jamais entouré de doutes.

AMICAL

Le Brésil étrille l'Inde

Le Brésil a conclu sa tournée de matches amicaux par une victoire 4-0 contre l'Inde, samedi à Calcutta. Face à la 138e nation au classement Fifa qu'elle rencontrait pour la première fois, la Seleção a toutefois connu un début de match poussif. Le Brésil a ouvert le score par Estevao à la 28e minute, en inscrivant son sixième but en sélection d'une frappe du gauche après une série de crochets et feintes. Le joueur de Flamengo Pedro a doublé la mise avant la pause (42e), bien aidé par une faute de main du gardien indien, déjà pas irréprochable sur le premier but. Samuel Lino, autre joueur de Flamengo, a enfoncé le clou en deuxième période avec un doublé (55e, 80+5). Le Brésil achève sa série de matches amicaux avec un bilan de deux victoires, en Inde (4-0) et en Australie (4-2) et un match nul (1-1) face à ces mêmes Soccerosos.

SUR LA BASE DE L'ACCORD SUR LE SECTEUR DES MINÉRAUX CRITIQUES

Le fonds créé par Washington et Kiev lance sa première opération

L'accord sur les ressources entre Washington et Kiev entre dans une phase concrète avec un premier investissement dans les minéraux critiques. Environ 30 millions de dollars doivent être engagés, tandis que les conditions du mécanisme accordent aux États-Unis « une position privilégiée » sur une partie de la production ukrainienne.



Le fonds d'investissement conjoint des États-Unis et de l'Ukraine a conclu sa première opération dans le secteur des minéraux critiques. Environ 30 millions de dollars seront investis dans une plateforme commune avec BGV Group, fondé par l'homme d'affaires ukrainien Guennadi Boutkevitch. Cette opération constitue une première mise en œuvre concrète de l'accord sur les ressources naturelles conclu par Washington et Kiev en avril 2025. La plateforme doit d'abord se concentrer sur des projets miniers liés notamment aux terres rares, à l'uranium, au béryllium et au zirconium. Conor Coleman, responsable des investissements au sein de la Corporation américaine de financement du dévelop-

pement international (DFC), a souligné que ces matières figurent sur la liste américaine des minéraux critiques et correspondent aux priorités de l'administration. Les premiers investissements portent ainsi directement sur des ressources considérées comme stratégiques par Washington.

UN DISPOSITIF QUI S'ÉTEND AU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

La première opération minière ne représente qu'une partie des projets engagés dans le cadre du fonds. Le portefeuille total est estimé à environ 70 millions de dollars. Quatre autres projets sont également en cours, notamment dans les secteurs de l'électricité et du chauffage. Le fonds doit notamment participer à une plateforme de cogénéra-

tion destinée à développer des « hubs énergétiques ». Le mécanisme mis en place entre Washington et Kiev dépasse donc le seul domaine des ressources naturelles et touche également certaines infrastructures énergétiques ukrainiennes. Les premiers investissements montrent ainsi que les matières premières et l'énergie occupent une place centrale dans le dispositif créé par l'accord de 2025. Le fonds ne se limite plus aux projets miniers et étend progressivement son champ d'action à d'autres secteurs de l'économie ukrainienne.

WASHINGTON BÉNÉFICIE D'UN ACCÈS PRIORITAIRE AUX RESSOURCES

Le fonctionnement du fonds repose sur les conditions négociées entre Washington et Kiev

en 2025. L'Ukraine doit notamment y verser 50 % des revenus provenant de nouvelles rentes et de nouvelles licences d'exploitation sur de nouveaux gisements. Les États-Unis ont, de leur côté, effectué un premier apport de 75 millions de dollars. L'accord prévoit également un accès prioritaire de la partie américaine à

une partie de la production issue des ressources ukrainiennes. Donald Trump avait par ailleurs déclaré que les États-Unis pourraient obtenir une très large part des ressources qu'ils souhaitent acquérir en Ukraine. Ces conditions avaient provoqué des critiques en Ukraine avant la ratification du texte. Plusieurs médias et députés de la Rada estimaient que l'accord faisait perdre à Kiev une partie de sa souveraineté économique, tandis que le document ne prévoyait pas de garanties de sécurité. Des parlementaires avaient également dénoncé le fait que deux documents supplémentaires mentionnés dans l'accord principal ne leur avaient pas été présentés. Malgré ces objections, la Rada a ratifié l'accord le 8 mai 2025. La première opération annoncée donne désormais une traduction concrète à ce mécanisme : les investissements commencent précisément dans des ressources considérées comme stratégiques par Washington, qui bénéficie parallèlement d'un accès prioritaire à une partie de la production ukrainienne.

R. I.

La Russie lance un système de surveillance spatiale globale

Le ministère russe de la Défense a lancé un système « assurant la préparation du lancement et le pilotage des engins spatiaux, la surveillance orbitale et radar, ainsi que la surveillance globale de la situation spatiale ». Les médias locaux rapportent auprès du ministère de la défense de la Fédération de Russie, que les missions principales des forces spatiales russes sont « l'alerte à l'attaque par missiles et le contrôle de l'espace ».

R. I.

SUITE AU REJET DE DEUX DÉCRETS DE L'EXÉCUTIF CONSACRÉS AU LOGEMENT

Mobilisation de dizaines de milliers de manifestants à Madrid

La crise du logement continue d'alimenter la contestation en Espagne. À Madrid, la mobilisation a réuni des dizaines de milliers de personnes, tandis que des rassemblements ont également eu lieu dans plusieurs villes du pays. Les manifestants réclament notamment une baisse des loyers et plus de protections pour les locataires, face aux prix élevés. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté samedi, à Madrid contre la crise du logement. Plusieurs cortèges ont convergé vers la place de Cibeles, dans le centre de la capitale, derrière une banderole portant le slogan « Vers la grève générale ». Les autorités espagnoles ont estimé la participation à 70 000 personnes, tandis que le Syndicat des locataires a avancé le chiffre de 500 000 manifestants. La mobilisation intervient au lendemain du rejet de deux décrets du gouvernement consacrés au logement. Les textes prévoyaient notamment de prolonger jusqu'en 2030 la protection contre les expulsions des ménages vulnérables, de mieux encadrer certaines locations, de limiter les acquisitions de logements par des fonds d'investissement dits « vautours » et de prolonger certains contrats. Le mouvement s'inscrit dans un contexte déjà tendu.

ELLE OCCUPAIT SA MAISON DEPUIS 70 ANS, EXPULSÉE LE MOUVEMENT S'AMPLIFIE ET DES REVENDICATIONS PLUS LARGES SUR LE LOGEMENT DONT LA RÉCUPÉRATION DE LOGEMENTS DÉTENUS PAR CERTAINS

FONDS D'INVESTISSEMENT

L'expulsion de Maricarmen Abascal, une Madrilène de 87 ans qui vivait depuis environ 70 ans dans le même appartement, avait auparavant contribué à amplifier la mobilisation. La société propriétaire souhaitait augmenter son loyer de 275 %. Son expulsion avait provoqué un premier rassemblement à Madrid, suivi de l'installation d'un campement dans le centre de la capitale. Un accord devait finalement lui permettre de retrouver son logement. Les demandes des manifestants vont cependant au-delà des deux décrets rejetés. Ils réclament notamment une baisse des loyers, des contrats à durée indéterminée et la récupération de logements détenus par certains fonds d'investissement. Valeria Racu, porte-parole du Syndicat des locataires, a également indiqué que le mouvement discutait avec les syndicats de travailleurs de la possibilité d'une grève générale.

Cette perspective figurait d'ailleurs au cœur de la mobilisation madrilène, avec le slogan « Vers la grève générale » affiché en tête des cortèges. Les organisateurs entendent ainsi maintenir la pression autour de la question du logement, devenue l'un des principaux motifs de la contestation. Le mouvement s'est également étendu à plusieurs dizaines de villes espagnoles. Des actions ont été organisées dans environ 50 villes et la plupart des rassemblements sont restés pacifiques. À Valence, des heurts ont toutefois opposé des manifestants aux forces de

l'ordre, qui ont utilisé des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes.

À Palma de Majorque, environ 2 000 personnes ont participé au rassemblement. À Barcelone et Hospitalet de Llobregat, les mobilisations prévues ont été annulées ou reportées en raison de fortes pluies. Ces manifestations surviennent alors que la pression reste forte sur le marché immobilier espagnol. Selon l'Institut

national espagnol de la statistique, les prix des logements ont augmenté de 12,2 % sur un an au deuxième trimestre 2026. Une étude Fotocasa-InfoJobs indique qu'en 2025, les locataires consacraient en moyenne 50 % de leur salaire au paiement du loyer. La Banque d'Espagne estime par ailleurs qu'il manquerait environ 700 000 logements dans le pays.

R. I.

SRI LANKA

La facture des importations de carburant a bondi de plus de 60 %

Les dépenses du Sri Lanka en importations de carburant ont fortement augmenté au cours des huit premiers mois de 2026, atteignant 4,07 milliards de dollars américains, selon le dernier rapport de la Banque centrale du Sri Lanka, ont rapporté hier, les médias locaux. Ce chiffre est supérieur de 1,55 milliard de dollars aux 2,52 milliards de dollars dépensés au cours de la période correspondante de 2025, ce qui représente une augmentation annuelle de 61,6 %,

selon le média local Ada Derana. Rien qu'en août, les importations de carburant ont coûté au Sri Lanka 450,6 millions de dollars, soit une hausse de 76,5 % par rapport aux 255,2 millions de dollars d'août 2025. Cette augmentation représente 195,4 millions de dollars par rapport au même mois de l'année précédente. Sur la facture des importations de carburant du mois d'août, 321,9 millions de dollars ont été consacrés aux produits pétroliers raffinés,

contre 202,9 millions de dollars un an plus tôt. Cette hausse des dépenses en carburant intervient alors que les importations totales de marchandises du Sri Lanka ont atteint 1,91 milliard de dollars en août, soit une augmentation de 12,8 % sur un an. Les importations totales de marchandises ont augmenté de 24,1 % au cours des huit premiers mois de l'année pour atteindre 16,56 milliards de dollars, selon la banque centrale.

R. I.

FRANCE

Le mouvement des lycéens violemment réprimé

Le leader de La France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon accusé à tort, comme l'ont souligné les lycéens et leurs parents, par le gouvernement d'attiser la fronde lycéenne, alors que ces derniers ont attiré depuis septembre dernier, la tutelle pour répondre à leurs préoccupations, dont celle de manque de professeurs et de lycées salubres. a appelé à «protéger» les lycéens lors des prochains rassemblements, dont celui prévu demain, à travers la France.

Le chef de file a estimé que c'est ainsi qu'il sera question «d'aider à ce que ça se passe bien», soulignant que les « revendications et le mouvement des lycéens sont légitimes ». Il a aussi pointé du doigt les «violences policières», lesquelles sont pour LFI et une large opinion française « inacceptables » et qui persistent, depuis le mouvement des gilets jaunes, dont des images et vidéos de lycéens violentés, notamment les lycéennes ont fait le tour du monde. La police a, de son côté, annoncé «plus de 600 blessés» dans ses rangs et des acteurs politiques ainsi que l'exécutif proposent des « pénalités et des sanctions à l'encontre des parents des casseurs ».

PH: DR



« IL N'EST PAS ADMISSIBLE D'AVOIR POUR SEULE RÉPONSE AU MOUVEMENT DES LYCÉENS UN DÉCHAÎNEMENT DE VIOLENCES POLICIÈRES PAREILLES »

« La situation de responsabilité c'est d'accueillir avec bienveillance la jeunesse » a indiqué Jean-Luc Mélenchon, avant d'évoquer la journée d'action prévue demain mardi, à laquelle les organisations lycéennes appellent à une grande mobilisation après avoir été reçues par le ministre de l'Éducation nationale, sans aboutir à une avancée sur leurs préoccupations et revendications. « On n'a pas eu

d'engagements concrets », avait déclaré au sortir de cette réunion Louis Letoublon, vice-président du syndicat Les Lycéens, lequel a estimé devoir « maintenant mener un travail de fond auprès du ministère et poursuivre la mobilisation dans les lycées pour obtenir des mesures en faveur des lycéens ». « J'invite les adultes, les parents, à se mettre un casque ou un brassard blanc et à entourer les manifestations », a pour sa part déclaré le leader de La France insoumise (LFI) devant la caméra de BFMTV, évoquant un « devoir de protection » à l'égard des jeunes manifestants. « Et je pense que si on le fait, le nombre de ceux qui le feront, ça aidera à ce que ça se passe bien », a-t-il poursuivi. Avant de conclure : « Il n'est pas admissible d'avoir pour seule réponse un déchaînement de violences policières pareilles » en France en l'espace de cinq jours. « On a plus de 600 blessés dans les rangs », a annoncé samedi sur RTL la porte-parole de la police nationale, la commissaire Agathe Foucault. « Évidemment, cela a permis de donner une certaine ampleur au mouvement, mais il y a une partie des violences qui – on le voit – leur échappe totalement », a précisé Laurent Nuñez. « C'est mon rôle, en tant que ministre de l'Intérieur, d'y mettre un terme », a-t-il ajouté. « Je n'ai cessé de dire : "Utilisez des méthodes de lutte non violentes", parce que je crois à leur efficacité », a déclaré ce 3 octobre Jean-Luc Mélenchon. « Pour parler franchement, je ne vois pas ce qu'apporte à la cause le fait qu'une poubelle brûle, cela permet au contraire à des dizaines de caméras de ne voir que ça », a-t-il poursuivi. « Mais après, ce n'est pas moi qui décide », a déploré le candidat à la présidentielle.

R. I.

R. I.

UN SOLDAT AMÉRICAIN SOUPÇONNÉ DE VOL ET D'ASSASSINAT D'UNE FEMME

Le Japon proteste auprès des États-Unis

Un soldat américain de 20 ans, mobilisé dans la préfecture d'Okinawa, la plus méridionale du Japon, a été arrêté hier par la police locale, soupçonné d'avoir volé et assassiné une femme, ont rapporté les médias locaux. Le suspect, Davin Ballard, est en poste à la base aérienne du Corps des Marines des États-Unis de Futenma, à Okinawa. Il est soupçonné d'avoir tué une femme de 39 ans, originaire d'Okinawa, et de lui avoir volé son portefeuille et son sac à dos aux premières heures de samedi dans un hôtel de Naha, selon l'agence Kyodo News, citant la police préfectorale d'Okinawa. Le suspect a été aperçu entrant dans l'hôtel en compagnie de la femme, retrouvée morte samedi matin. Il a été repéré, interrogé et interpellé par un policier dans une rue du quartier des divertissements de Naha samedi soir, selon le rapport. D'après le rapport, Ballard a nié les allégations. La police enquête sur les circonstances de l'affaire. Le vice-ministre japonais des Affaires étrangères, Takehiro Funakoshi, a déposé dimanche une protestation auprès de l'ambassadeur américain au Japon, George Glass, au sujet de cette affaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères. Les crimes commis par le personnel militaire américain stationné à Okinawa, notamment les infractions graves telles que le meurtre, le viol et le vol, constituent depuis longtemps un problème grave et persistant. Les statistiques officielles montrent qu'en 2025 seulement, la police locale a traité plus de 100 affaires criminelles impliquant des militaires américains et du personnel apparenté.

R. I.

PUB

ONU

Le Front Polisario réitère sa position sur l'autodétermination

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations Unies et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar s'est entretenu vendredi avec le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, au siège de l'ONU, New York.

L'entretien a porté sur les questions relatives à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), au cours de laquelle le diplomate sahraoui Sidi Mohamed Omar a réitéré la position du Front Polisario sur la mission laquelle est clairement portée, dans son appellation, à savoir mission des Nations unies pour le référendum au Sahara Occidental MINURSO et d'autres questions connexes. La rencontre en question intervient la veille de la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, jeudi prochain, portant sur des consultations à huis clos sur la MINURSO, sous la présidence de la Grèce, à la lumière du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation au Sahara occidental, dernière question de décolonisation en Afrique inscrite à l'Onu et à l'Union africaine (UA).

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar avait déclaré, la veille de sa rencontre avec Jean-Pierre Lacroix, que les consultations en question des membres du Conseil de sécurité porteront sur deux exposés, présentés



Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU s'entretient avec le SG adjoint aux opérations des Nations unies de la paix

par l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Stefan de Mistura, et le Représentant spécial du secrétaire général et chef de la MINURSO, Alexander Ivanko, a-t-il précisé dans une déclaration à l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le diplomate sahraoui a affirmé que le règlement juste et durable du conflit au Sahara occidental sous occupation marocaine « passe par la garantie du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers un référendum libre et transparent ». Il a salué, dans le même sillage, le soutien important à la cause sahraouie exprimé lors du débat général de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU et dans les discours de nom-

breux chefs d'Etats qui se sont succédés à la Tribune de l'AG de l'Onu.

Dans ses déclarations le diplomate sahraoui avait souligné soulignant que le SG de l'Onu avait confirmé, dans son dernier rapport, que « les instances onusiennes compétentes continuaient de traiter la question du Sahara occidental comme une question de décolonisation ». Aussi, il est à rappeler que lors de la récente rencontre à New-York, entre une délégation de hauts responsables du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et le représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'ONU, Mike Waltz, le diplomate sahraoui Sidi Mohamed Omar a expliqué que « cette réunion s'inscrivait dans le

cadre du dialogue permanent avec les membres du Conseil de sécurité et Washington, en sa qualité de porte-plume concernant la MINURSO » a-t-il souligné.

La délégation sahraouie a réaffirmé, lors de cette rencontre, son « attachement au processus politique des Nations unies », tout en rejetant « toute proposition allant à l'encontre des aspirations légitimes du peuple sahraoui ou visant à légitimer l'occupation marocaine », a-t-il ajouté. Il a également souligné que l'« e règlement de la situation des réfugiés sahraouis demeure directement lié à la fin de l'occupation militaire marocaine qui a provoqué leur déplacement en 1975 ».

R. I.

APRÈS LA PRISE DE L'AÉROPORT PAR DES FORCES PRO-EXÉCUTIVES ETHIOPIENNES

Le TPLF abandonne son bastion

Des forces pro gouvernement fédéral éthiopien a affirmé avoir pris le contrôle du principal aéroport de la capitale tigréenne, Mekelle, que les forces du TPLF avaient désormais quitté et qui serait actuellement dépourvu de toute présence sécuritaire. La milice progouvernementale des « Tigray Peace Forces » (TPF) a indiqué dans un post sur X, publié dans la soirée du 2 octobre, avoir « pris le contrôle total de l'aéroport de

Mekelle Alula Aba Nega », alléguant dans la même publication être en train de « libérer la ville de Mekelle », capitale de la région du Tigré et bastion des forces du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF). Pour l'heure, aucune source indépendante « n'a encore pu vérifier la véracité des affirmations de la milice et les autorités éthiopiennes n'ont encore émis aucun commentaire officiel à ce propos » rapportent des médias locaux. Des sources de presse avaient signalé, la veille, « une offensive des forces gouvernementales éthiopiennes et de leurs groupes armés alliés dans la région du Tigré, dans le nord de l'Éthiopie », après le début des tensions qui ont éclaté le 23 septembre. D'après des médias locaux, « les membres et dirigeants du TPLF quittent Mekelle », précisant que les forces gouvernementales n'ont pas encore été aperçues dans la ville. Des témoignages d'habitants de Mekelle ont, de leur côté, selon la même source « fait savoir que les commissariats et les bureaux gouvernementaux seraient désormais dépourvus de la présence de personnel sécuritaire, faisant craindre des actes de pillage ». Pour l'heure, le TPLF n'a encore émis aucun commentaire officiel concernant ces informations. Le retrait présumé des forces du TPLF serait surve-

nu après les déclarations de leur président, Debretsion Gebremichael, qui a suggéré « la possibilité d'un recours à des tactiques de guerre mobile plutôt que de tenter de tenir chaque ville et chaque position ». Le dirigeant avait d'ailleurs reconnu, lors d'une allocution télévisée le 1 octobre, des pertes territoriales, affirmant dans la foulée que ses forces mèneraient une contre-attaque « en temps voulu ».

Selon des analyses de médias africains, cette stratégie des forces du TPLF laisse supposer que Le retour des hostilités dans le nord éthiopien a été suivi par une crise diplomatique régionale, notamment avec le voisin érythréen. Addis-Abeba a, en effet, fermé son ambassade à Asmara et expulsé dix diplomates érythréens le 1 octobre, accusant l'Érythrée « d'activités hostiles et de soutien aux forces opposées au gouvernement fédéral éthiopien ». Le gouvernement érythréen a « nié ces accusations d'implication dans le conflit » et a rompu à son tour ses relations diplomatiques avec son voisin du Sud. L'Égypte et le Soudan sont également accusés par l'Éthiopie « de soutenir les mouvements opposés au gouvernement » qui ont été démenties par Le Caire et Khartoum.

R. I.

GUINÉE

Le chef de l'État gracie 217 condamnés

Un décret présidentiel a porté sur la libération de prisonniers à l'occasion de la fête d'indépendance de la Guinée et parmi les personnes graciées, parmi lesquels figurent des opposants politiques, devront participer à un stage d'encadrement civique et de préparation à la réinsertion » indique les médias locaux. Pour la 68^e célébration de l'indépendance de la Guinée, le président Mamadi Doumbouya a accordé, par décret, une grâce présidentielle, à 217 détenus, dont des prisonniers politiques à l'instar de Mamadou Aliou Bah, leader du Mouvement démocratique libéral (MoDeL). L'opposant avait été condamné à deux ans de prison ferme pour « offense et diffamation » à l'encontre du chef de l'État, par le tribunal de première instance de Kaloum, le 7 janvier 2025, cette décision ayant été confirmée en appel le 28 mai de la même année. Le décret présidentiel stipule aussi, selon la même source que « la grâce est conditionnée à la participation à un stage obligatoire d'encadrement civique et de préparation à la réinsertion, d'une durée de 45 jours », destiné à contribuer à la réinsertion sociale des bénéficiaires et à leur sensibilisation aux valeurs civiques, citoyennes et républicaines. Un arrêté conjoint qui sera émis ultérieurement par le ministre de la Justice et son homologue de la Défense nationale devra « déterminer les modalités d'organisation et de mise en œuvre de ce stage ».

R. I.

SOUDAN

Les FSR ciblent la résidence du gouverneur du Nil-Bleu

Les autorités soudanaises ont annoncé que des drones appartenant aux Forces de soutien rapide (FSR) avaient ciblé la résidence du gouverneur de l'État du Nil-Bleu ainsi que plusieurs sites civils dans la ville de Damazine, capitale de l'État situé dans le sud-est du pays. Le gouverneur de l'État, Ahmed Al-Omda, avait indiqué, dans un communiqué relayé par des médias, que « les FSR avaient ciblé, au moyen de drones suicides », la résidence du gouverneur de l'État et plusieurs sites civils. Selon le communiqué, les forces de défense antiaérienne ont riposté à l'attaque menée par les FSR au moyen de drones visant la résidence du gouverneur et des sites civils dans la ville. Il est à rappeler que les FSR bénéficient d'un fort soutien financier et en moyens militaires, de la part de l'entité sioniste et des Emirats arabes Unis. Le gouverneur a affirmé que cette attaque « ne nous détournera pas de la poursuite de la lutte et de la défense de la patrie, ni de notre action visant à libérer chaque parcelle du territoire soudanais de la rébellion et de l'agression ». L'État du Nil-Bleu connaît une escalade militaire depuis plusieurs jours, sur fond d'attaques menées par les FSR contre plusieurs zones de l'État. A l'instar du Nil-Bleu, les États du Kordofan et du Darfour sont le théâtre, depuis plusieurs mois, de combats continus entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, dans le cadre du conflit qui perdure depuis avril 2023 et qui a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement d'environ 13 millions de personnes, selon des estimations onusiennes et internationales.

R. I.

EBOLA EN RDC

La «tendance générale est à la baisse»

Lors d'un point de presse tenu, qu'il a animé, samedi, le ministère a indiqué que « le taux de reproduction effectif national est passé de 1,15 au 1^{er} août à 0,97 », et que, a-t-il poursuivi « 19 des 63 zones de santé n'ont pas signalé de nouveaux cas depuis 21 jours, dont 11 zones sans nouvelles infections depuis 42 jours, avec un suivi des contacts de 82% au 28 septembre. »

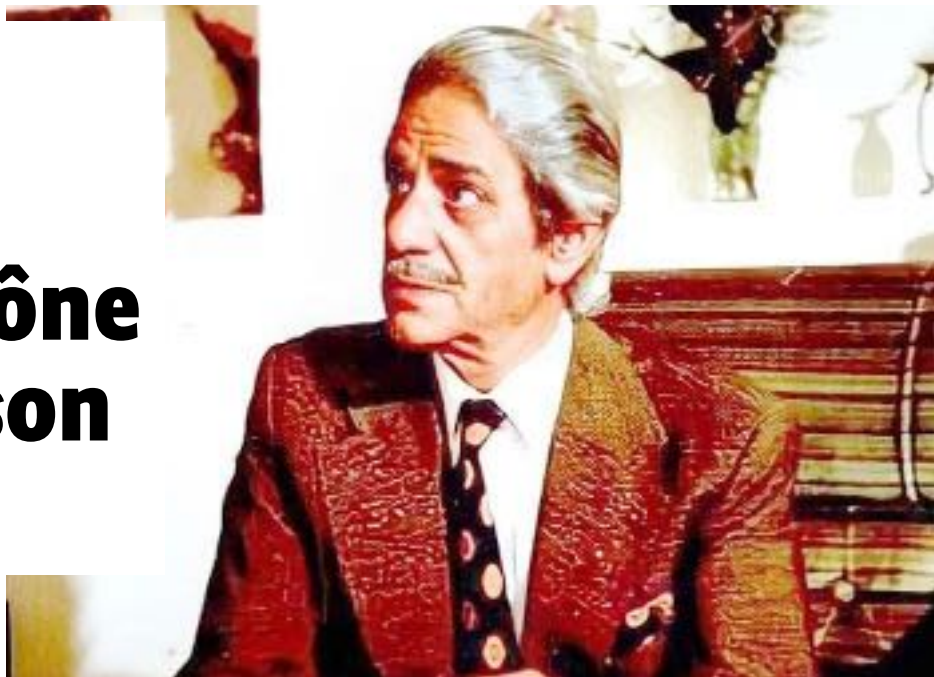
R. I.

AHMED WAHBI

L'enfant de l'exil devenu l'icône de la chanson oranaise

Né à Marseille mais forgé dans les ruelles vibrantes de Médina Jdida, Ahmed Wahbi est bien plus qu'une légende de la chanson algérienne. Père fondateur du style moderne « El Asri », athlète de haut niveau, militant engagé du FLN et chantre de l'exil, il a su marier avec une rare élégance la poésie populaire oranaise à la noblesse de la musique orientale. Portrait d'un écorché vif, dont les mélodies profondes continuent de résonner bien au-delà des rives de la Méditerranée.

De son véritable nom Ahmed Driche Tidjani, le destin d'Ahmed Wahbi bascule dès l'aube de sa vie. Né le 15 novembre 1921 dans la cité phocéenne, il perd sa mère alors qu'il n'a que quatre mois. Son père, le chanteur



Dader, membre de la célèbre troupe S'hab El Baroud, décide alors de le ramener sur sa terre natale, à Oran. Confié à ses grands-parents, le jeune Ahmed grandit dans le quartier populaire et effervescent de Médina Jdida. Avant même de trouver sa voie dans la musique, il s'illustre sur les pistes d'athlétisme, devenant champion d'Afrique du Nord du 400 mètres haies. Pourtant, dans les ruelles escarpées où il court pieds nus, c'est une tout autre passion qui commence à germer, rythmée par une étonnante amitié. On raconte qu'il ne quittait jamais son chat roux aux yeux de jade, surnommé Koukou. L'animal fut son tout premier public, s'installant sur ses genoux pendant qu'il grattait ses premiers accords de luth. Ce rituel tendre et singulier témoignait déjà de la volonté du jeune garçon de toucher les cœurs, un trait de caractère qui définira toute sa carrière.

La révélation musicale se confirme en 1937 lorsqu'il rejoint les Scouts musulmans d'Oran, au sein du groupe En-Najah. Lors des veillées à la belle étoile dans la forêt de Misserghine, il subjugué ses camarades en interprétant le répertoire du maître égyptien Mohamed Abdelwahab, auquel il empruntera son nom de scène : Wahbi. Dès les années 1940, aux côtés de son complice Blaoui Houari, il bouleverse le paysage musical algérien en créant le style « El Asri ». En introduisant le luth dans la chanson moderne algérienne, Wahbi orchestre une fusion inédite et audacieuse entre la rudesse majestueuse de la poésie bédouine et la sophistication des mélodies classiques orientales.

L'exil viendra consolider cette stature artistique. Installé à Paris entre 1947 et 1957, il se produit au cabaret El-Djazair dans le Quartier latin. Il y enregistre son premier 78 tours en 1949 et connaît un immense succès l'année suivante grâce à sa collaboration avec le poète Cheikh Abdelkader El Khaldi, qui lui écrit des

chefs-d'œuvre comme Ya Touil Erragba.

Mais Ahmed Wahbi n'est pas qu'un poète de l'amour et de la nostalgie ; il est aussi un homme de conviction. En août 1957, en pleine guerre d'indépendance, il abandonne sa carrière européenne pour rejoindre la troupe artistique du FLN à Ghardimaou, en Tunisie. Il devient alors un véritable moudjahid de l'art, portant la voix et les espoirs de l'Algérie à travers les pays arabes, l'Europe de l'Est et jusqu'en Chine. Ce courage militant s'accompagne d'une fierté intransigeante. Une anecdote célèbre de 1967 en témoigne : alors qu'il se produit à Paris, un mafieux sioniste exige de l'orchestre qu'il joue l'hymne israélien. Face à l'obéissance craintive des musiciens, Wahbi pose son instrument, refuse catégoriquement et, face aux insultes, se lève pour décocher un coup de poing retentissant à l'individu. Ce geste de dignité lui coûtera sa place en France, mais gravera à jamais son statut d'homme d'honneur.

Les dernières décennies de sa vie sont assombries par de cruelles épreuves personnelles, notamment la disparition de son épouse et de son fils. Malgré ces tragédies, la flamme de l'artiste ne s'éteint pas. Décoré de la médaille « Achir » sur son lit d'hôpital en 1992, il s'éteint paisiblement le 28 octobre 1993 à Alger, à l'âge de 71 ans. Reposant au cimetière de Sidi Yahia, il laisse derrière lui un répertoire monumental de plus de 800 chansons. Aujourd'hui, son œuvre la plus emblématique, Wahran, Wahran — magnifique complainte sur l'exil dédiée à son père — continue de parcourir le monde, brillamment réinterprétée par des artistes. L'enfant de Marseille, devenu la voix d'Oran, a tenu sa promesse : celle de faire de la musique le rempart ultime contre la solitude et l'oubli.

"JOURNÉES BENGUETTAJ DU THÉÂTRE À NÂAMA Un riche programme pour la deuxième édition

Le Théâtre régional "M'hamed Benguettaf" de Nâama a établi un riche programme pour la deuxième édition de la manifestation "Journées Benguettaf du théâtre", prévue du 10 au 15 octobre courant, avec la présentation de cinq spectacles théâtraux en compétition officielle, ainsi que l'organisation d'ateliers de formation et de rencontres consacrées au jeu et à la performance théâtrale, a-t-on appris, samedi, auprès des organisateurs. La liste des spectacles participant à cette manifestation comprend cinq œuvres théâtrales, à savoir "El Mehratz", de l'association "Nedjm El-Fen Hassan Hassani" de Sidi Bel Abbes, « Le Labyrinthe », de l'association « Jawharat El-Masrah oua El-Founoun » d'Ain Temouchent, « Nirvana », de la coopérative « Sarti Valéria pour les arts et la jeunesse » de Sidi Bel-Abbes, « Ettallalla », de l'association « Tizir » de Jijel, ainsi que « Un parmi le public », de l'atelier « Houlm El-Fen » d'Oran. Ces œuvres seront évaluées par un jury et concourront pour deux distinctions : le « Prix du meilleur spectacle théâtral intégré » et le « Prix de l'innovation artistique », indique-t-on. Le programme de la manifestation prévoit également des ateliers de formation et des rencontres, animés par des chercheurs, des enseignants et des universitaires spécialisés. Parmi ces activités figurent notamment un « master class en scénographie » et un « atelier d'éducation vocale ». Plusieurs thèmes seront également abordés, notamment « Approches de l'interprétation des œuvres théâtrales et télévisuelles du comédien Sirat Boumediene », « les règles et méthodes du jeu et les contraintes de la scène », ainsi que « La relation entre l'acteur et le metteur en scène et l'autonomie de l'interprétation » et « La didactique de l'art dramatique et la formation de l'acteur dans les établissements d'enseignement spécialisés ». La manifestation s'achèvera par l'annonce par le jury présidé par le chercheur en théâtre Mohamed Boukras, des noms des troupes théâtrales et des comédiens lauréats de cette édition. La cérémonie sera également marquée par la distinction des participants et par la lecture des recommandations de la manifestation. Celles-ci devraient contribuer à promouvoir le travail théâtral dans plusieurs domaines, notamment l'écriture, l'interprétation et la mise en scène, entre autres, selon les organisateurs.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Le Festival du livre lu ouvre de nouvelles perspectives

La 1ère édition du Festival national du livre lu, clôturée samedi à Bordj Bou Arreridj, a offert un espace de rencontre entre écrivains et lecteurs qui ont pu échanger des idées sur les moyens de promouvoir la lecture, a indiqué le directeur de la bibliothèque principale de lecture publique. Le même responsable a précisé à l'APS que cette manifestation, qui s'est poursuivie pendant 8 jours sous le slogan "Pour que nos livres aient une autre vie", a abouti à une série de propositions visant à élargir le cercle des lecteurs et à renforcer la présence du livre dans la vie quotidienne, notamment chez les enfants et les jeunes. Les participants et les contributeurs au succès de ce Festival ont été honorés, dans un espace dénommé "Café des livres", dans le cadre de la cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle. Parmi les propositions émises à cette occasion, figurent "la transformation des clubs de lecture en activité permanente dans les bibliothèques et les établissements éducatifs, l'organisation de rencontres régulières réunissant lecteurs et auteurs et l'élargissement des activités culturelles pour y inclure les différentes communes de la wilaya à travers des ateliers et des caravanes du livre et de la lecture". Il a également été suggéré de "soutenir les publications destinées aux non voyants et aux malvoyants, de donner une importance accrue aux livres pour enfants et adolescents et de promouvoir les livres électroniques et d'utiliser les médias numériques et l'intelligence artificielle au service de la lecture et de la recherche", en insistant, toutefois, sur "une utilisation consciente de ces technologies". Ces propositions s'inscrivent dans le cadre d'une démarche visant à faire des bibliothèques des "espaces culturels dynamiques" et à "faire de la lecture une activité quotidienne pour les différentes catégories de la société".

LES TRANSFORMATIONS DE LA LECTURE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE ET DE L'IA Thème d'une rencontre à Mascara

Le thème "Les transformations de la lecture à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle (IA)" a été au centre d'une rencontre organisée, samedi à Mascara. A cette occasion, les participants ont mis en avant le rôle de la transformation numérique dans le renforcement de la pratique de la lecture auprès des élèves, des étudiants et des chercheurs.

Dans son intervention lors de cette rencontre, organisée dans le cadre de la première édition du Festival national du livre lu, dont les activités se poursuivent à la bibliothèque principale de lecture publique et dans ses annexes, le professeur à l'Université "Mustapha-Stambouli" de Mascara, Larbi Meçabih, a souligné que la généralisation des smartphones et l'extension de l'utili-

sation d'Internet ont largement contribué à renforcer la place de la lecture numérique dans la vie quotidienne des élèves, ainsi que des étudiants et des chercheurs.

a ajouté que le lecteur algérien, notamment les étudiants et les chercheurs, consulte désormais les textes et les articles scientifiques à travers différents formats et supports technologiques, notamment les plateformes numériques et les encyclopédies scientifiques électroniques.

De son côté, le professeur de la même université, Tahar Bekaddar, a mis en évidence le fait que la numérisation et l'émergence de l'IA offrent d'importantes possibilités pour favoriser la diffusion de la lecture et améliorer le niveau de la pratique de la lecture, notamment auprès des élèves,

des étudiants, des chercheurs et des passionnés de lecture.

Il a expliqué que l'élève, l'étudiant ou le chercheur peuvent désormais accéder à distance à un grand nombre de livres, de revues scientifiques, de thèses universitaires et de documents, sans avoir à se déplacer dans les bibliothèques. Pour sa part, le professeur de la même université, Habib Zahaf, a indiqué que la numérisation et l'IA ont profondément transformé la conception et la pratique de la lecture.

Il a précisé que le lecteur algérien ne dépend désormais plus principalement du livre papier comme source unique de connaissance, mais qu'il fait partie d'un vaste espace numérique où se multiplient les sources de savoir, les formes de textes et les moyens

d'y accéder. A noter que cette rencontre, organisée par la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia- Bouaziz", a réuni des enseignants et des chercheurs de l'Université "Mustapha-Stambouli", ainsi qu'un groupe d'écrivains, d'auteurs et de poètes de la wilaya de Mascara.

Les activités de la première édition du Festival national du livre lu se poursuivent à la bibliothèque et dans ses annexes situées dans les communes de Mascara, Mohamadia et Matmar.

Elles comprennent diverses activités culturelles et intellectuelles, notamment des expositions de livres couvrant différents domaines, des rencontres intellectuelles, ainsi que des séances et rencontres avec des écrivains et auteurs de la wilaya.

**Recette
du jour****RIZ****Ingédients :**

- 400 g de riz de votre choix lavé et égoutté

Boulettes

- 200 g de viande de veau
- 200 g de viande d'agneau coupée dans l'épaule, vous pouvez choisir de garder la viande en morceaux mais dans ce n'utilisez que de l'agneau
- 1 oignon haché
- sel/poivre
- un peu de farine
- 1 noix de beurre + 2 cs d'huile

Pour la sauce

- 1 cs de beurre clarifié (smen)
- 1 oignon émincé finement
- sel/poivre
- 1 grosse pincée de pistils de safran trempés dans un demi

- verre d'eau
- 1 cc de paprika fort
- 3 piments d'Espelette séchés
- 1 cs de carvi-coriandre (tebel et karouia)
- 1 cs bombée de tomates en conserve
- 1 poignée de pois chiches trempés la veille
- 4 belles carottes coupées en rondelles épaisses
- 1 poignée de petits pois frais ou surgelés
- 3 feuilles de lauriers

- piment fort entier cru ou en anneaux, pas nécessaire

Finition

- 1 noix de beurre fermier

Préparation

Mélanger les deux viandes

avec le reste des ingrédients et faites en des boulettes
rouler ces boulettes dans la farine et les saisir rapidement à feu fort dans une bonne noix de beurre et 2 cs d'huile chauffés sans les cuire
récupérer et réserver
Dans une cocotte en fonte ou tout autre ustensile chauffer le beurre clarifié y faire revenir l'oignon, laisser suer
ajouter toutes les épices sauf le sel, mélanger
ajouter 1 litre d'eau chaude, vous aviserez par la suite au besoin, c'est au jugé...
ajouter les pois chiches
le bol d'eau avec les pistils de safran
le lauriers, les carottes et les piments rouges séchés
couvrir et laisser cuire les pois

chiches
dès la cuisson des pois chiches, ajouter la conserve de tomate et le sel
ajouter les boulettes et les petits pois
continuer la cuisson pendant 10 mn
rectifier l'assaisonnement en sel
ajouter alors le riz en pluie, mélanger et laisser cuire à découvert à feu moyen
garder un œil dessus
s'il manque du bouillon et que le riz n'aura pas cuit
ajouter de l'eau bouillante par petite tasse
le riz doit cuire sans se défaire
Le sortir du feu avec un fond de sauce, il aura absorbé le temps de se mettre à table et le servir avec des noisettes de beurre doux.

Gâteau du Jour**MOELLEUX AUX POMMES
ET À LA CANNELLE****INGRÉDIENTS**

- Dans le panier, il nous faut (pour un moule de 20 cm de diamètre) :
- 2 pommes détaillées en bâtonnets
- 1 pomme détaillée en gros dés (facultatif, rajout perso)
- 80 g de cassonade (sucre Muscovado pour moi)
- 1 œuf
- 1 CC de jus de citron
- ½ CC de vanille en poudre (les graines de ½ gousse de vanille pour moi)
- ½ CC de bicarbonate de sodium alimentaire (sinon de la levure chimique)
- 170 g de farine (120 g de T55 + 50 g de farine de sarrasin)
- 200 ml de lait

Préparation

Préchauffer le four à 180°C
Chaleur tournante
Dans un cul de poule, fouetter le sucre avec l'œuf
Ajouter un peu de lait et un peu de farine, mélanger au fouet
Verser encore un peu de lait ainsi que toute la farine
Mélanger le tout et incorporer le reste du lait, le jus de citron,



la vanille et le bicarbonate de soude, racler les parois et le fond du bol, remuer pour être sûr que tout est incorporé
Incorporer délicatement les pommes détaillées en bâtonnets dans la préparation à l'aide d'une maryse
Verser la pâte dans le moule graissé et fariné (ou sucré) de votre choix
Disposer la pomme détaillée en dés sur le dessus

Pour la garniture

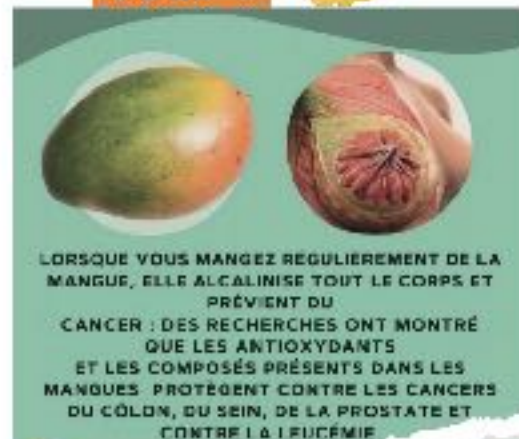
50 g de sucre
2 CC de cannelle en poudre
45 g de beurre (½ sel pour moi)
Dans un cul de poule, mélanger le sucre et la cannelle avec le beurre fondu
Verser sur toute la surface du gâteau
Enfourner +- 40 mn, selon votre four, jusqu'à ce qu'il soit doré et croustillant sur le dessus, vérifier la cuisson avec un cure-dent inséré au centre du gâteau qui doit ressortir propre
A la sortie du four, laisser le gâteau refroidir dans le moule pendant 10 à 15



minutes avant de passer un couteau le long du bord du moule pour le détacher, démouler sur une grille
Saupoudrer de sucre en poudre avant de le servir, tiède ou à température ambiante, nature ou accompagné de chantilly légèrement sucrée
J'ai aimé le déguster un peu tiède avec une boule de glace à la crème de marron qui a légèrement fondue
Ne pas mettre le gâteau au frigo, le laisser à l'air libre en le couvrant.

Conseil du jour**Réduire le tabagisme**

Pour aider à réduire le tabagisme et préparer un arrêt, fixez-vous des objectifs, jetez vos cigarettes et accessoires, et trouvez des distractions saines comme la marche, les chewing-gums, ou l'eau. Informez votre entourage de votre démarche pour obtenir du soutien et consultez un professionnel de la santé pour des conseils sur les substituts nicotiniques et d'autres aides.

Le saviez-vous ?

LORSQUE VOUS MANGEZ RÉGULIÈREMENT DE LA MANGUE, ELLE ALCALINISE TOUT LE CORPS ET PRÉVIENT DU CANCER : DES RECHERCHES ONT MONTRÉ QUE LES ANTIOXYDANTS ET LES COMPOSÉS PRÉSENTS DANS LES MANGUES PROTÈGENT CONTRE LES CANCERS DU COLON, DU SEIN, DE LA PROSTATE ET CONTRE LA LEUCÉMIE

Bon à savoir !

L'ail cru est bénéfique car il booste le système immunitaire, protège le système cardiovasculaire en réduisant l'hypertension et le cholestérol, et possède des propriétés antioxydantes et antimicrobiennes qui aident à lutter contre les infections. Pour maximiser ses vertus, il est recommandé de l'écraser ou de le hacher et de laisser reposer quelques minutes avant de le consommer pour activer la formation d'allicine, son composé actif.

Astuce du jour:**Traiter les pellicules**

Vous pouvez utiliser : le vinaigre de cidre en rinçage, le bicarbonate de soude en exfoliant doux mélangé au shampooing, l'huile de coco en masque avant le lavage, le gel d'aloé vera pour apaiser, ou encore les huiles essentielles (tea tree, lavande) ajoutées à votre shampooing. L'alimentation joue aussi un rôle, privilégiez les aliments riches en zinc et en oméga-3.

**CITATION
DU JOUR**

« Être ce que nous sommes et devenir ce que nous sommes capables de devenir, tel est le but de la vie. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »**

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA
LUNDI 5 OCTOBRE 2026 - PRIX : RIHA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Un sprint imprévisible et très disputé

Aujourd'hui, l'hippodrome de Barika accueille le Prix Riha, support au Quarté et Quinté, où douze chevaux arabes purs de 3 ans et plus s'affronteront sur la distance courte et extrêmement sélective de 1100 mètres. Cette épreuve, réservée aux coursiers n'ayant pas dépassé les 256 000 DA en gains depuis le 1er avril 2026, s'annonce particulièrement explosive car sur ce type de tracé, le moindre faux pas ou retard à l'ouverture des stalles peut compromettre toute chance de podium. La victoire ou la place dans la bonne combinaison récompensera avant tout les montures capables de concilier une grande vivacité au départ et la maîtrise d'un jockey expérimenté pour déjouer les embûches inhérentes au sprint. Si certains profils se détachent logiquement du lot grâce à leurs récents sans-faute et leurs aptitudes sur cette distance — à l'image du vieux routier Heb Erih, de la prometteuse pouliche Gamret el Djanoub, ou encore des redoutables poulains Mesk El Arab et Jamouhi, le niveau très homogène de l'ensemble des partants rend le pronostic délicat et incite vivement les turfistes à jouer large pour sécuriser leurs tickets.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. BASSIL.** Ce protégé de la grande écurie R. Bourmel vient de reprendre la course après un arrêt de 5 mois s'il répète la course du 1er avril, sa place sera sur le podium.
- 2. HEB ERIH.** Malgré son âge de 13 ans, ce vieux routier garde toutes ses aptitudes physiques à même de sortir victorieux dans cette course.
- 3. HOULOUAT EL MESK.** Même si elle a tendance à ne pas répéter ses bonnes performances, elle conserve

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
R. BOURMEL	1	BASSIL	A. AIDA	56	7	ML. GUEHIOUCHE
F. LAZREG	2	HEB ERIH	MS. AIDA	56	3	PROPRIÉTAIRE
S. SIDI ATMANE	3	HOULOUAT EL MESK (0)	S. BENYETTOU	55	12	S. BENYETTOU
R. BOURMEL	4	FEMINA	A. KOUAOUCI	55	4	ML. GUEHIOUCHE
R. BOURMEL	5	MESK EL ARAB	MS. GUEHIOUCHE	55	10	ML. GUEHIOUECHE
T. BENSAID	6	RIMEL EL JANOUB	AB. ATTALLAH	54	5	PROPRIÉTAIRE
Z. MIMI	7	MANDARINA	F. CHAABI	54	2	PROPRIÉTAIRE
F. LAIDOUNE	8	JAMOUHI	O. CHEBBAH	54	9	A. CHEBBAH
T. BENSAID	9	AMIRET ERIF	AH. CHAABI	52	11	PROPRIÉTAIRE
HARAS ROMH ERIF	10	GAMRET EL DJANOUB	D. BOUBAKRI	52	8	A. BENGANA
T. DLIH	11	RISTA	T. KOUAOUCI	51	1	PROPRIÉTAIRE
ABM. ZIDI	12	AYA DERNANI	JJ:R. DJAIET	48	6	PROPRIÉTAIRE

des chances non négligeables pour venir disputer les premières places.

- 4. FEMINA.** Cete jument rapide qui renoue avec la compétition est engagée dans une distance qui lui convient, elle peut venir chambouler l'arrivée d'entrée.
- 5. MESK EL ARAB.** Ce poulain de 3 ans, une seule sortie à son actif avec une belle victoire, à mon avis fera partie de la combinaison gagnante de ce pari.
- 6. RIMEL EL JANOUB.** Cette femelle de 5 ans vient de terminer en tête des battus à sa dernière sortie sur 1300m, reconduite après coup et pour peu qu'elle ne soit pas contrariée dans ses allures, elle peut venir s'inviter à belle cote à l'arrivée.
- 7. MANDARINA.** Au-dessous du lot.
- 8. JAMOUHI.** Victorieux lors de sa

première tentative, ce jeune poulain fera partie des trois favoris de cette course.

- 9. AMIRET ERIF.** Cette protégée de l'écurie T. Bensaid reste sur une belle 2e place lors de sa dernière tentative et malgré son manque d'expérience peut venir clôturer la bonne combinaison.
- 10. GAMRET EL DJANOUB.** Cette pouliche de 3 ans a fait preuve de

constance, trois sorties à son actif avec trois belles 2e place à Laghouat, ce qui la recommande en très bon rang à l'arrivée.

11 RISTA. A revoir.

12. AYA DERNANI. Le manque de confiance pour cette pouliche de 3 ans, je la laisse pour les prochaines compétitions.

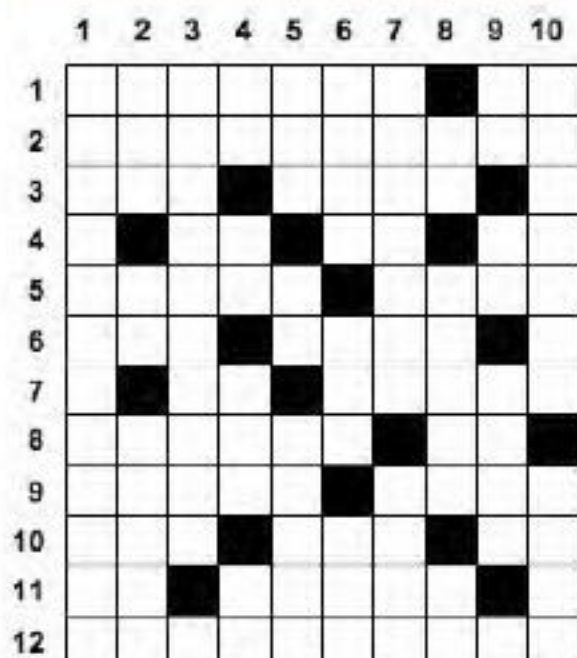
DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

2. HEB ERIH - 8. JAMOUHI -5. MESK EL ARAB
3. HOULOUAT EL MESK - 10. GAMRET EL DJANOUB

LES CHANCES

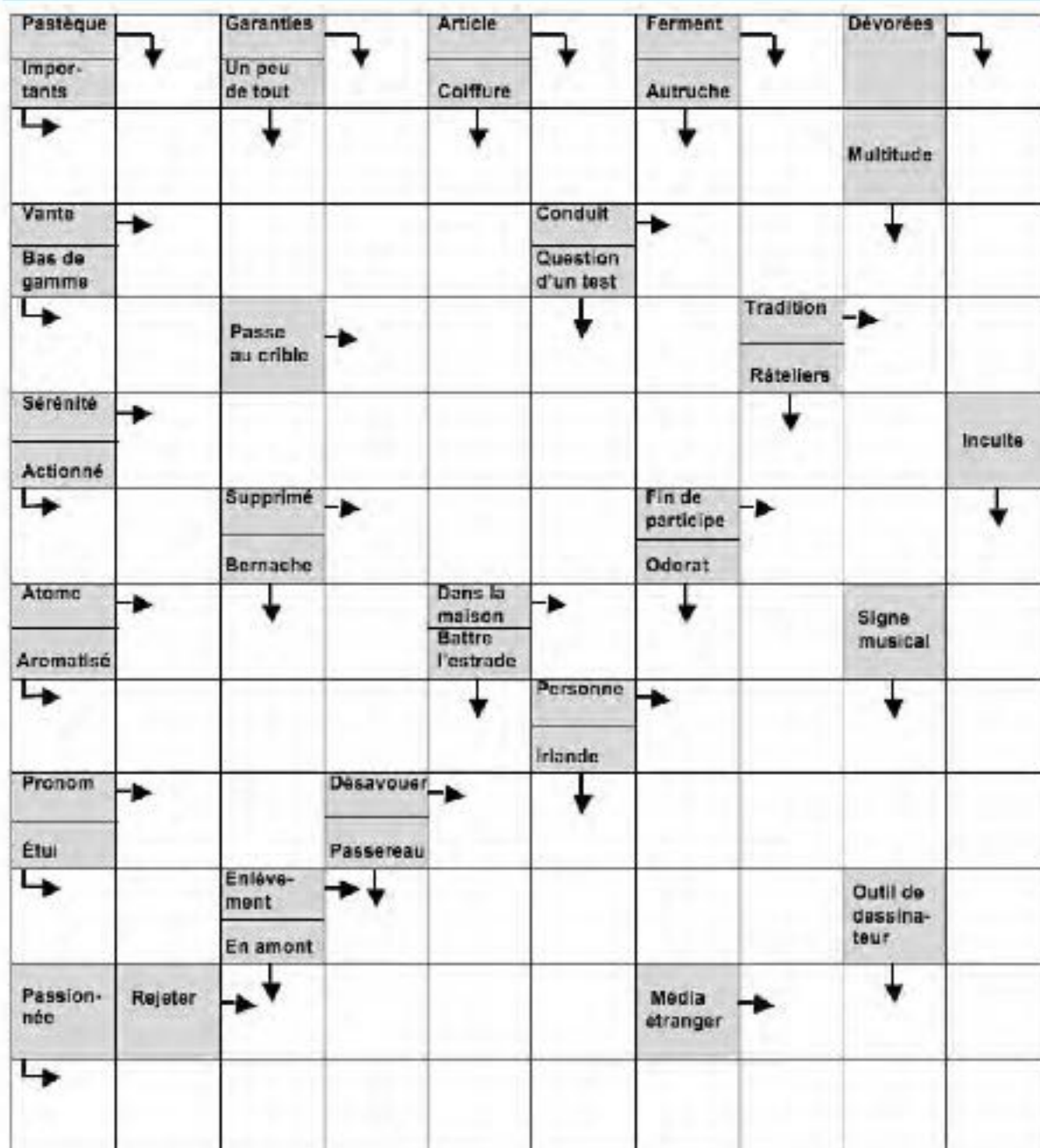
9. AMIRET ERIF- 6. RIMEL EL JANOUB

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

1 - Appareil servant à faire du beurre - Protecteur - 2 - De la nature de l'huile - 3 - Fin de participe - Opposition - 4 - Deux de trop - Conjonction - Largeur d'une étoffe - 5 - Petit loir - Envolée - 6 - Fin de messe - Presbytère - 7 - Moitié de huit - Tour dans l'Hexagone - 8 - Dépouilles d'argent - Mené en bateau - 9 - Anonyme - Conduit - 10 - Période de chaleur - Général sudiste - Article - 11 - En tenue - Gros fromage en forme de disque - 12 - Entêtement.

VERTICALEMENT

1 - Il mène une vie aventureuse - 2 - Boisson anglaise - Agent de liaison - Greffée - 3 - Limitée - 4 - Fleuve français - Fleuve italien - Cheville - Signe pour un pianiste - 5 - Train - Technétium - Pronom - 6 - Possessif - Avant les autres - Posséda - 7 - Intacte - Brouilla - 8 - Points opposés - Blessée - Pour dans - 9 - À payer - Diapason - Y être, c'est manquer de réalisme - 10 - Abattu - Patrie de Zénon.

Mots fléchés**Mots masqués**

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Discours embrouillé et confus (10 lettres)

U	G	I	T	N	O	C	D	S	I	O	N	R	U	O	S	C	E
M	O	R	N	E	L	I	E	E	L	L	E	U	C	E	O	R	T
G	G	A	A	E	S	I	G	N	I	C	R	O	F	R	U	R	N
C	E	V	U	T	G	E	N	E	C	R	O	F	R	C	O	E	O
B	A	N	A	R	T	H	O	U	P	P	E	U	R	F	N	L	I
A	A	N	E	L	B	I	T	A	T	E	P	E	F	T	O	A	T
M	C	L	O	T	L	A	R	P	G	T	M	E	I	E	S	T	C
E	L	R	L	N	R	O	T	A	I	O	L	I	E	V	I	E	N
A	E	T	I	O	O	E	N	O	N	O	U	D	R	A	A	I	A
R	H	N	J	M	N	I	N	I	M	C	N	R	E	N	R	R	S
U	P	E	A	U	O	N	T	E	G	T	E	T	M	N	O	A	E
E	O	M	T	I	T	N	E	A	G	N	N	L	R	A	S	P	M
T	R	E	N	T	R	E	I	M	T	A	O	E	O	A	N	E	R
I	T	T	D	N	O	R	U	E	E	N	T	B	I	U	U	D	O
V	I	E	N	A	I	V	E	X	A	N	E	E	L	R	R	Q	F
R	M	B	L	A	T	N	E	R	A	P	T	T	S	E	O	D	I
E	I	E	S	I	C	E	D	N	I	U	A	E	N	N	O	T	N
S	L	H	T	N	A	S	U	J	E	M	U	T	R	E	M	A	U

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACRIMONIE - ALLERGIE - AMERTUME - ATTIRANCE - BALLONNEMENT - BATON - CANON - CONTIGU - CORRUPTION - DENSE - DISTANCE - ECUELLE - EFFORT - ENTRE - ETAT - FIER - FORCENE - FORCING - GENET - GOURMAND - HEBETEMENT - HOUPPE - INDECIS - IGNOBLE - JUSANT - JUTEUX - LIMITROPHE - LOURD - MANUEL - MERCURE - MORNE - NAVET - NAÏVE - ORAISON - ORIENT - PARENTAL - PARIETALE - PION - QUART - RENEGATE - ROND - SANCTION - SERVITEUR - SOURNOIS - TENTATION - TONNEAU - UNIFORME - VALLON.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT :**

1. Jubilation - 2. Oracle - Dia - 3. Ci - Réélu - 4. Vit - Névé - 5. Élèvera - Sa - 6. Nérée - Sont - 7. Ir - Sep - 8. Émélite - Ai - 9. Lésera - Pie - 10. LD - Sillon - 11. Ein - SAMU - 12. Sauvegarde.

VERTICALEMENT :

1. Jouvencelles - 2. Ur - Île - Média - 3. Bactéries - Nu - 4. Ici - Verres - 5. LL - Née - Irisé - 6. Aérer - Stalag - 7. Évasée - Lma - 8. Idée - O.P - Pour - 9. Ôil - Sn - Ain - 10. Naupathie - Ne.

MOTS FLÉCHÉS**HORIZONTALEMENT :**

Râtelier - Lien - Cr - Isolé - Écot - Ère - Féru - Cambré - Ar - Béotien - Nô - Rani - Râ - Nle - Trou - Ide - Réer - Entes - Été - Isard - Reus.

VERTICALEMENT :

Nauséabondes - Orme - Iéna - Hellébore - Tr - Lie - R.T.A - Red - Pie - Feintes - Énée - Éire - Ur - Cran - Orée - Cour - Ru - Tu - Perte - Rasées.

**MOTS MASQUÉS
CAPILLICULTEUR**

Pluies torrentielles en Espagne : deux morts et un disparu à Barcelone

Des pluies torrentielles ont fait deux morts et un disparu à Barcelone, dans le nord-est de l'Espagne, où la situation s'améliorait dimanche, les autorités mettant en garde en revanche contre des risques dans la province de Gérone, plus au nord. Les précipitations diminuant, le gouvernement régional de Catalogne a levé les restrictions de circulation instaurées sur de vastes secteurs du littoral depuis samedi, mais les a maintenues jusqu'à 19h00 GMT dans certaines zones où des rivières ont débordé. Un précédent bilan faisait état d'un mort. "Cette tempête aux caractéristiques tropicales est en

train de quitter la Catalogne par le nord", a annoncé en conférence de presse le président régional, Salvador Illa, qui a confirmé le bilan de deux morts et un disparu. La tempête avait motivé samedi l'annulation de la manifestation pour le droit au logement prévue à Barcelone, comme dans de nombreuses villes espagnoles, dont Madrid où des dizaines de milliers de personnes ont protesté. Les pluies sont dues à un phénomène météorologique caractérisé par "des averses et des orages très violents et persistants" dans l'est de l'Espagne, qui a débuté jeudi, selon l'agence météorologique espagnole, l'Aemet.

Un individu armé semant la terreur sur les réseaux sociaux interpellé à Sig

Dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, les services de sécurité de la daïra de Sig ont mis fin aux agissements d'un individu ayant provoqué la panique sur Internet. Suite au repérage, le 29 septembre 2026, d'une vidéo virale sur Facebook montrant un homme au visage dissimulé par un tissu, en état de forte agitation et brandissant une imposante arme blanche pour terrifier les citoyens, la police judiciaire a immédiatement réagi. Une enquête approfondie a été ouverte, permettant d'identifier rapidement le suspect et de localiser son lieu de résidence. L'individu a ainsi été interpellé, soumis à un interrogatoire, puis déféré devant le procureur de la République près le tribunal de Sig pour répondre de ses actes.

Un individu arrêté à Hassi Messaoud pour 14 affaires de vol

Les éléments de la Sûreté de daïra de Hassi Messaoud, dans la wilaya de Ouargla, ont réussi à appréhender un individu suspecté d'être impliqué dans pas moins de 14 affaires de vol d'accessoires de véhicules. Cette arrestation est intervenue suite à de nombreuses plaintes déposées par des citoyens, poussant la brigade de la police judiciaire à ouvrir une enquête approfondie en coordination avec le parquet compétent. Grâce à l'intensification des investigations sur le terrain, les forces de l'ordre ont pu identifier et neutraliser le mis en cause, tout en récupérant une partie des objets dérobés. À l'issue de toutes les procédures légales d'usage, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Hassi Messaoud pour répondre de ses actes.

Université de Sidi Bel-Abbès : signature d'une convention de coopération avec l'Université italienne de Tuscia

L'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès a conclu une convention de coopération et de partenariat avec l'Université italienne de Tuscia, portant notamment sur la formation et la recherche scientifique dans les domaines de l'agriculture de précision et de l'agriculture numérique, ainsi que sur le renforcement de la mobilité académique et l'échange d'expertises entre chercheurs et étudiants, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'Institut des sciences agronomiques de l'université. La convention a été signée au siège de l'Université de Tuscia par la directrice de l'Institut des sciences agronomiques de l'Université Djillali-Liabès, Amina Khaldi, au nom du recteur de l'université, Bouziani Merahi, et par la rectrice de l'Université de Tuscia, Tiziana Laureti. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la volonté des deux établissements de renforcer leur coopération académique et scientifique dans des domaines liés aux mutations technologiques que connaît le secteur agricole, précise la même source. Parmi les principaux axes de coopération prévus figure la préparation du lancement d'un programme de formation académique conjoint sanctionné par un double diplôme délivré par les deux établissements, dans les spécialités de l'"agriculture de précision" et de l'"agriculture numérique". La convention prévoit également l'élargissement des programmes de mobilité et d'échanges académiques au profit des étudiants et des enseignants-chercheurs, favorisant le partage des connaissances et des expertises et ouvrant de nouvelles perspectives à la coopération scientifique entre les compétences universitaires algériennes et italiennes.

Une femme risque un an de prison ferme pour le vol présumé de 15 000 dinars

Le tribunal de Chéragha a examiné ce dimanche, par visioconférence depuis la prison de Bouira, l'affaire d'une femme d'une quarantaine d'années accusée du vol d'une somme de 15 000 dinars. La prévenue, nommée "H. Soulaïf", comparait pour faire opposition à un jugement prononcé par contumace, qui la condamnait à un an de prison ferme assorti d'une amende de 100 000 dinars. L'enquête avait été ouverte à la suite de la plainte de la victime, qui avait fourni aux services de police un numéro de téléphone appartenant à l'accusée ainsi qu'une description physique. Les enquêteurs s'étaient également basés sur les antécédents judiciaires de la mise en cause, déjà connue pour des affaires similaires.



Lors de l'audience, l'accusée a fermement nié les faits qui lui sont reprochés. Sa défense a plaidé l'acquittement, soulignant l'absence totale de preuves matérielles, scientifiques ou de témoignages tangibles la reliant directement à ce vol, et rappelant que le simple fait d'avoir un casier judiciaire ne peut constituer une preuve de culpabilité. L'avocat a également mis en évidence l'absence répétée de la victime lors des audiences, empêchant ainsi toute confrontation directe. Malgré ces arguments, le procureur de la République a requis la confirmation de la peine initiale d'un an de prison ferme, tandis que le tribunal a mis l'affaire en délibéré et rendra son verdict le 18 octobre prochain.

Démantèlement d'un important réseau de vol de véhicules à Alger



Au terme d'une enquête minutieuse qui a duré quatre mois, les services de la police d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre le vol de véhicules de la Police Judiciaire, ont réussi à neutraliser un réseau criminel organisé et à récupérer huit voitures volées. Cette vaste opération a été déclenchée à la suite de renseignements faisant état d'individus s'adonnant au vol de véhicules dans la capitale et à travers le territoire national. Grâce à des investigations de terrain rigoureuses et à l'exploitation de données techniques, les forces de l'ordre ont pu identifier et interpellé sept suspects. L'enquête a rapidement révélé qu'il s'agissait de repris de justice, dont certains faisaient déjà l'objet de mandats d'arrêt pour des affaires similaires, mais également pour des faits graves d'homicide volontaire. Outre la récupération des huit véhicules de différents modèles, ce coup de filet a permis aux enquêteurs de saisir une somme d'argent s'élevant à plus de 2,8 millions de dinars algériens. Lors de leurs perquisitions, les policiers ont également mis la main sur des documents et des plaques d'immatriculation falsifiés, des clés contrefaites, divers équipements spécialement conçus pour le vol, ainsi qu'un dispositif de brouillage et de détection de signaux GPS. À l'issue des procédures légales menées en étroite coordination avec le procureur de la République, les sept individus ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente du tribunal de Dar El-Beida pour répondre de leurs actes criminels.

9 morts et 237 blessés sur les routes en 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 237 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Tlemcen et de Sétif, avec 2 morts et un blessé chacune, précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile

sont intervenues pour l'extinction de 25 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, selon la même source. Concernant les dernières précipitations ayant touché les wilayas de Tamanrasset, Illizi, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Sétif, Mila, Oum El-Bouaghi, Constantine, Souk Ahras, Sétif et Guelma, les secours de la Protection civile ont repêché le corps sans vie d'un jeune homme (28 ans) emporté par les eaux de Oued Bouselam dans la Commune de Belaâ (Sétif).

EXPRESS- HISTORIQUE

L'arrogant (14)

À partir de ce jour, Molo ne passa plus ses matinales à s'admirer.



L'univers suivant, quand le vent finit sa mutinerie à souffler, on pouvait souvent voir le renard couché au pied d'un arbre, sa grande queue rouille enroulée autour des plus petits de la forêt pour les tenir au chaud.



Morale : La vraie beauté et la vraie valeur d'un individu ne résident pas dans son apparence ou dans ce qu'il garde jalousement pour lui-même, mais dans la bonté de ses actes et sa capacité à partager avec les autres. L'entraide et l'humilité créent des liens bien plus solides et précieux que la beauté superficielle.

FIN

AUX POINGS

« Un PIB de 400 milliards de dollars est envisageable à la fin de 2026 ou au cours du premier trimestre de 2027, et il est même possible de dépasser ce chiffre, comme le confirme le Fonds monétaire international (FMI) ».

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune





Dans la journée : Nuageux
Vent : 16 km/h
Humidité : 47 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 9 km/h
Humidité : 70 %

Dohr : 12h37
Assar : 15h55
Maghreb : 18h29
Îcha : 19h47

Mardi 24
Rabi' al-thani
Sobh : 05h22
Chourouk : 06h48

260 PROFESSIONNELS DES MEDIAS TOMBENT EN MARTYRS DEPUIS OCTOBRE 2023

Ghaza, le tombeau des journalistes

Le Centre de protection des droits de l'Homme a recensé 1 120 violations visant des journalistes et des médias dans la bande de Ghaza depuis le début de la guerre, le 7 octobre 2023, dont la mort en martyrs de 260 journalistes et de 21 activistes et influenceurs, ainsi que la blessure de 575 autres.

Dans un rapport intitulé « Quand la vérité devient une cible », publié en octobre 2026, le centre estime que les atteintes visant les professionnels de l'information ne se limitent pas aux pertes humaines. Elles comprennent également les arrestations, les agressions, ainsi que la destruction des sièges des médias et de leurs équipements de diffusion, de photographie et de transmission. Selon le rapport, ces actes visent également à entraver la diffusion des contenus palestiniens auprès du public. Le document, établi à partir d'un suivi de terrain, de témoignages de victimes et de témoins, précise que le centre a vérifié le lien entre les agressions recensées et l'exercice du métier de journaliste. Les domiciles de journalistes, de professionnels des médias et d'influenceurs ont également été touchés.

EN PREMIÈRE LIGNE DU DANGER

D'après les données recueillies par le centre, les journalistes ont été directement visés dans la majorité des cas de décès documentés, y compris lorsqu'ils portaient des signes distinctifs ou disposaient d'équipements permettant d'identifier leur profession. Le bilan fait état de 260 journalistes martyrisés, auxquels s'ajoutent 21 activistes et influenceurs, ainsi que 575 journalistes blessés. Le rapport distingue les journalistes des activistes et influenceurs dans son décom-



te. Le centre souligne que ces pertes ne se limitent pas à l'absence de professionnels sur le terrain. La disparition ou la blessure d'un journaliste entraîne également la perte de son expérience, de ses sources et de sa capacité à accéder à certains lieux et témoignages. Parallèlement, la destruction des équipements et des infrastructures médiatiques réduit les capacités de production et de transmission de l'information.

39 JOURNALISTES ARRÊTÉS

Le rapport fait également état de 39 journalistes et professionnels des médias arrêtés. Selon le centre, certaines arrestations sont intervenues alors que les journalistes exerçaient leur métier sur le terrain, tandis que d'autres ont eu lieu lors des déplacements de populations du nord vers le sud de la bande de Ghaza. Le sort de certains d'entre eux demeure inconnu, tandis que d'autres sont toujours détenus. Leurs situations comprennent, selon le rapport, des procédures judiciaires, des détentions administratives et des détentions sans présentation de chefs d'accusation. Ces données montrent que les journalistes n'ont pas été exposés aux risques uniquement sur les lieux de couverture. Les déplacements et

les routes d'évacuation ont également constitué des zones de danger, alors que les professionnels des médias étaient confrontés simultanément aux risques liés à la guerre et aux conséquences de la détention ou du déplacement forcé.

DESTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MÉDIATIQUES

Le rapport consacre par ailleurs une partie importante à la destruction des infrastructures médiatiques dans la bande de Ghaza. Le centre a recensé la destruction de 21 sièges de stations de radio, 20 sièges de chaînes de télévision satellitaires, 35 sièges de journaux et magazines imprimés, ainsi que 42 sièges de médias numériques. Les destructions ont également concerné 23 imprimeries et 18 sièges d'organisations syndicales, professionnelles et de défense des droits liées à la liberté de la presse et des médias. Le centre fait aussi état de la destruction de véhicules, d'équipements de transmission, de caméras, de tours d'émission et de véhicules appartenant à des journalistes ou à des institutions médiatiques et portant des signes distinctifs de la presse. Au-delà des dégâts matériels, le rapport estime que la destruction d'un siège médiatique peut interrompre le travail d'une équipe entière, tandis que la perte des équipements de tournage et de transmission limite les possibilités de documenter les événements et de les diffuser. La combinaison des pertes humaines et de la destruction des moyens de travail fragilise ainsi la continuité de la couverture médiatique dans la bande de Ghaza.

M.Seghilani

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE 1 660 kg de kif traité saisis à Béchar

Les services de sécurité ont déjoué, en ce début du mois d'octobre, plusieurs tentatives de trafic et d'introduction de stupéfiants sur le territoire national. En effet, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du territoire de la 3e Région militaire à Béchar, ont déjoué deux tentatives d'introduction d'une importante quantité de drogues sur le territoire national, lors d'une opération de recherche et de ratissage. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), l'opération a permis de mettre hors d'état de nuire un trafiquant et de saisir 1.660 kg de kif traité, ainsi que trois jumelles de vision diurne. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les unités de l'ANP, à travers l'ensemble du territoire national, pour lutter contre le trafic de stupéfiants et déjouer les tentatives d'introduction de drogues sur le territoire national.

144,30 AUTRES KG À BÉJAÏA

Dans le même contexte, les éléments de la brigade mobile des Douanes de Béjaïa, relevant de la Direction régionale des douanes de Sétif, en coordination avec des éléments de l'ANP relevant de la 5e Région militaire, ont déjoué une tentative de trafic d'une importante quantité de kif traité, a indiqué un communiqué des services des Douanes. L'opération a permis la saisie de 144,30 kg de kif traité, d'une somme de 1.765.500 DA, ainsi que du moyen de transport utilisé pour le trafic, précise la même source. Deux individus impliqués dans cette affaire ont également été arrêtés et remis aux autorités compétentes pour les suites des procédures légales en vigueur. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints déployés par les services concernés pour lutter contre le trafic et le commerce illicite de stupéfiants et mettre en échec les activités des réseaux impliqués dans ce type de trafic.

L. Zeggane

SERVICE « BARIDIMOB »

Algérie Poste met en garde contre les téléchargements non officiels

Algérie Poste appelle ses clients à la vigilance concernant le téléchargement et la mise à jour de l'application « BaridiMob », qui doivent s'effectuer exclusivement via les plateformes officielles. Algérie Poste a rappelé, ce dimanche, que le téléchargement ou la mise à jour de l'application mobile « BaridiMob » s'effectue exclusivement à travers les magasins officiels d'applications, à savoir l'App Store pour les appareils Apple et le Play Store pour les appareils Android. Dans un communiqué, l'établissement public a invité ses clients à éviter les liens et les sources non officielles, et à ne procéder au téléchargement ou à la mise à



jour de l'application qu'à partir de plateformes agréées. Cette mise en garde vise notamment à préserver la sécurité des données personnelles et bancaires des clients, ainsi que l'intégrité de leurs transactions effectuées via l'application. Algérie Poste a, à ce titre, insisté sur le fait que toute mise à jour officielle de BaridiMob est disponible uniquement sur les magasins

d'applications officiellement reconnus. L'établissement recommande ainsi à ses utilisateurs de vérifier systématiquement la source avant toute installation ou mise à jour de l'application, afin d'éviter les risques liés aux applications ou liens frauduleux susceptibles de compromettre leurs données et leurs opérations financières.

M. S.

SOUS-RIRE

Défendre le pouvoir d'achat

